



MÉTÉO		
Alger	: 27°	20°
Oran	: 29°	19°
Annaba	: 27°	21°
Béjaïa	: 25°	18°
Tamanrasset:	44°	33°

ALGÉRIE - ONU

Le président de la République reçoit le Directeur général de l'ONUDI

P. 24

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

M. Attaf : les conseils d'affaires, l'un des principaux mécanismes

P. 24

ALGÉRIE - INDONÉSIE

Le président de la Cour constitutionnelle reçoit une délégation de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie

P. 24

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, à présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, à indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés, notamment sur le projet d'interconnexion des réseaux électriques du nord et du sud du pays, la campagne moisson-battage de la saison 2024, le suivi de la réalisation de centres de stockage des céréales et les mesures prises pour la modernisation des systèmes de paiement électronique et mobile", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République. P. 24



ADMINISTRATION

Ammour souligne "le rôle prépondérant" de la Médiature de la République dans la prise en charge des préoccupations des citoyens P. 3

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

26 postulants ont retiré les formulaires de souscription (Charfi) P. 4

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

La 55^e FIA s'ouvre lundi avec la participation de près de 700 exposants P. 6

SANTÉ

SCIATIQUE
Comment calmer la douleur au plus vite
Pp 12-13

FOOTBALL

TRANSFERT
Après Brighton, l'Olympique de Marseille à l'affût pour l'Algérien Mohamed Amoura
P. 22



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU TOURISME

Le documentaire algérien "T'bal" du réalisateur Salem Dahmani décroche le prix d'argent à Johannesburg
P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Enlèvement d'un nourrisson à Ouargla: arrestation de la ravisseuse et de ses acolytes (DGSN)
P. 24

MÉTÉO

La canicule continuera d'affecter des wilayas du sud jusqu'à mardi (BMS)



La vague de chaleur continuera d'affecter jusqu'à mardi des wilayas du sud du pays, avec des températures pouvant dépasser localement 49 degrés, indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placée en vigilance "Orange", cette canicule affectera les wilayas d'Adrar, In Salah, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et des minimales oscillant entre 34 et 38 degrés, précise la même source.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Mascara: deux morts dans un accident de la route à Sig (Protection civile)



Deux personnes sont mortes dans un accident de la circulation, survenu samedi dans la ville de Sig (Mascara), a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit au quartier "Si Redoune" au chef-lieu de daïra suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un motocycle ayant provoqué la mort, sur le coup, des deux motocyclistes (19 et 21 ans), a précisé la même source.

Les dépouilles des deux victimes de ce drame de la route ont été transférées à l'établissement hospitalier de Sig, a fait savoir la même source.

Les services de la Sûreté de wilaya ont ouvert une enquête en vue de déterminer les circonstances de cet accident.

BOUMERDES

45 plages autorisées à la baignade durant l'été 2024

Quarante cinq (45) plages sont autorisées à la baignade dans la wilaya de Boumerdes au titre de la présente saison estivale 2024, dont le coup d'envoi a été donné, samedi, dans une ambiance festive marquée par la présence des autorités locales et des représentants de divers organismes et associations.

Pour cette saison 2024, 45 plages sont autorisées à la baignade, de 9h00 à 19h00, sur les 64 que compte la wilaya sur une bande littorale de 107 km de long", a indiqué la directrice du Tourisme et de l'artisanat, Nadjet Khalouf, dans son allocution à la cérémonie d'ouverture.

Plus de 1.100 surveillants de plage, dont une centaine d'agents professionnels et un millier de saisonniers, ont été mobilisés pour le bon déroulement de cette saison estivale, a-t-elle ajouté, notant que ces agents de plage ont "entamé leur travail à partir d'aujourd'hui samedi".

Un "plan global" a été mis en place par la wilaya en vue d'accueillir les estivants "dans les meilleures conditions possibles", a assuré, pour sa part, la wali de Boumerdes, Fouzja Naâma, en marge de la manifestation.

COMMUNICATION

Oran : décès de Mokhtar Azzouz, ancien responsable technique à l'APS



Mokhtar Azzouz, ancien responsable technique régional de l'APS est décédé samedi soir à Oran à l'âge de 82 ans, a-t-on appris dimanche de ses proches.

Le regretté Azzouz a rejoint l'APS au milieu des années 60 du siècle dernier comme technicien au siège central de l'agence, après avoir exercé quelques années au sein du secteur de la poste et des télécommunications. En 1967, il fut muté au bureau régional d'Oran de l'APS.

Durant sa carrière, le défunt a vécu les différentes évolutions de l'agence sur le plan technique, bénéficiant d'une formation en Algérie et à l'étranger, ce qui lui a permis d'acquérir une grande expérience et une performance qu'il a transmis aux générations successives de techniciens de cet organe de presse jusqu'à son départ à la retraite en 2000.

En cette douloureuse circonstance, le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et les assure de sa sympathie et de son soutien indéfectible, implorant Dieu le Tout puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis.

PROTECTION CIVILE

Ouargla: un nouveau poste de secourisme routier à Gassi-Touil, Hassi-Messaoud



Les structures opérationnelles du secteur de la Protection civile (PC) de la wilaya de Ouargla ont été renforcées par la création, au niveau de la région de Gassi-Touil, daïra de Hassi-Messaoud, d'un poste avancé de secourisme routier, a-t-on appris dimanche de la direction de wilaya de la PC.

La réalisation de cette nouvelle structure intervient suite à la recrudescence constatée des accidents de la route, notamment au niveau de la RN-3 en son tronçon traversant la région de Gassi-Touil, flanc Sud-est du chef lieu de la wilaya de Ouargla, a explique le chargé des structures à la DPC, le commandant Mouloud Hamou. L'on rappelle, à ce titre, qu'au moins 207 accidents de la route s'étaient produits depuis 2020 à ce jour dans la région ayant fait 41 décès et 373 blessés, signalant toutefois que la région de Gassi-Touil avait enregistré ces dernières années une hausse sensible du trafic routier en raison de la dynamique économique du fait de la création des périmètres et exploitation agricoles. Vient s'ajouter, selon le même responsable, l'intense trafic routier des véhicules des entreprises pétrolières établies dans la région requérant la création de pareille structure de secours pour prendre en charge les victimes d'éventuels accidents. La DPC de la wilaya de Ouargla entend, au titre de son programme, mettre en forme d'autres postes avancés, dont un au niveau de la RN-49 reliant Ouargla et Hassi-Messaoud, et un autre entre Ouargla et Ghardaïa.

SÉTIF

200 participants au Concours de wilaya du jeune journaliste



La deuxième édition du Concours de wilaya du jeune journaliste s'est ouverte samedi à la Maison de la culture "Houari Boumediene" de Sétif sous le thème "le jeune journaliste, un créateur au service du pays" avec la participation de 200 concurrents de plusieurs communes de la wilaya.

Le Concours est initié par l'Office des établissements de jeunes (Odej) dans le cadre de son programme d'activité annuel avec le concours de la Ligue des activités culturelles et scientifiques de jeunes sous l'égide de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), a indiqué le chargé de communication de l'Odej, Abdelhak Boudissa.

Les participants rivaliseront dans trois catégories d'âge dans les épreuves de "l'animation sur scène" et du "jeunes journaliste", selon la même source qui a ajouté que le Concours est ouvert aux adhérents des établissements de jeunes et aux membres des Clubs "jeune journaliste" de ces établissements.

Le but du Concours est d'encourager l'esprit d'initiative chez les enfants et les jeunes, développer leurs potentialités, découvrir et encourager les jeunes talents et favoriser les échanges entre les membres des Clubs "jeune journaliste" dans un cadre compétitif, a indiqué M. Boudissa.

SAISON ESTIVALE

3 décès par noyade ces dernières 24 heures (Protection civile)



Trois personnes sont décédées par noyade au niveau des plages et des retenus collinaires ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile.

Il s'agit d'un jeune âgé de 21 ans dont le corps a été repêché au niveau de la plage Essaghir dans la wilaya de Skikda, d'un autre (22 ans) décédé par noyade à la plage Djennan El Bay dans la commune de Seraidi (Annaba) et d'un homme âgé de 50 ans mort par noyade dans une réserve d'eau au lieu dit village Rouiba, dans la commune d'Ain Lahdjar, dans la wilaya de Bouira.

COLOMBIE

Trois morts dont un policier dans l'explosion d'une voiture

Trois personnes ont été tuées, dont un policier, et huit autres blessées, dans l'explosion d'une voiture piégée vendredi en Colombie, ont rapporté samedi les autorités.

"Une charge explosive placée dans une voiture a été déclenchée, ce qui a causé la mort du policier" et de deux civils, a annoncé le ministère de la Défense colombien sur X.

ADMINISTRATION

Ammour souligne "le rôle prépondérant" de la Médiature de la République dans la prise en charge des préoccupations des citoyens

Le Médiateur de la République, Abdelmadjid Ammour a affirmé, hier à Alger, que son instance avait désormais "un rôle prépondérant" en matière d'ancrage de la culture de l'écoute et de la levée des obstacles bureaucratiques pour la prise en charge des préoccupations des citoyens.

"La Médiature de la République a désormais un rôle prépondérant dans l'ancrage de la culture de l'écoute, la levée des obstacles bureaucratiques et la transmission des propositions pour la prise en charge des préoccupations de toutes les franges de la société", a précisé M. Ammour dans son allocution d'ouverture des travaux d'une Journée d'études sur "Le rôle de la Médiature de la République dans l'amélioration du service public", organisée par la Médiature en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, à l'occasion de la célébration de "la Journée des Nations Unies pour la fonction publique".

Ce rôle, poursuit M. Ammour, "est d'autant plus accentué par le développement de la coopération avec les différentes administrations publiques, qu'il contribue également à l'amélioration de la performance et de la qualité du service public".

Rappelant le processus de numérisation de nombreuses procédures administratives dans l'objectif d'y "conférer davantage de transparence et d'améliorer la performance de l'administration", le Médiateur de la République a précisé que ces mesures prises pour répondre aux exigences des citoyens avaient porté leurs fruits en termes de traitement des signalements des citoyens qui a connu une nette amélioration, "passant de 36% en 2020 à plus de 84% en 2023".

Cette évolution a "impacté positivement" la prise en charge des préoccupations des citoyens et les performances de l'administration ayant réduit les délais de traitement des requêtes, a ajouté M. Ammour, rappelant que la création de la Médiature placée sous la tutelle de la Présidence de la République, l'a érigée en "important levier en matière d'écoute et d'interaction directe avec



le citoyen afin de connaître de près ses préoccupations principales". A ce propos, M. Ammour a affirmé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait "placé le citoyen au centre de ses préoccupations et au cœur de toutes les politiques publiques", soulignant que le service du citoyen était désormais "l'essence" de différentes politiques dans la société. "Le président de la République a concrétisé ses engagements, notamment ceux en lien avec le renforcement de la bonne gouvernance et la réforme de la Justice pour garantir son indépendance et édifier une société civile libre, intègre et active, en vue de l'édification d'une Algérie nouvelle qui repose sur l'Etat de droit, la Justice sociale et l'égalité, assurant ainsi le bien-être au citoyen", a-t-il soutenu.

Le Médiateur de la République s'est, par là même, félicité de "la facilitation des procédures administratives et de la réalisation de programmes exceptionnels principalement destinés à l'élimination des disparités en matière de développement dans le pays", mettant en avant "la dynamique" qu'enregistrent de nombreux secteurs pour "l'amélioration du cadre de vie du citoyen et du

service public". Le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Abdelhamid Ahmed-Khodja, a, pour sa part, souligné l'importance de cette Journée d'études dans la mise en exergue du "rôle majeur et vital" que joue l'instance du Médiateur de la République, visant à "assurer le confort de tous et améliorer la qualité des services proposés au citoyen".

En application des instructions du président de la République, a-t-il poursuivi, "une prise en charge optimale" est réservée aux préoccupations de la communauté algérienne établie à l'étranger. Lors de cette journée d'études qui a eu lieu en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, et de responsables de plusieurs instances et institutions nationales, le processus de numérisation adopté par l'Algérie a été salué, en ce sens qu'il a permis de faciliter les procédures administratives et d'adopter les solutions et les applications numériques pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens.

SOCIÉTÉ CIVILE

Ouargla: la société civile, partenaire efficace pour réaliser un développement socioéconomique durable (Rencontre)



La mission de la société civile comme un partenaire efficace pour le développement socio-économique durable du pays à la faveur du renforcement de sa position et de la promotion de ses capacités a été largement soulignée par les participants à une rencontre régionale sur "le rôle de la société civile dans la consolidation de la démocratie participative et l'économie sociale et solidaire", tenue, samedi à Ouargla.

Intervenant lors de cette rencontre organisée à l'initiative du Réseau associatif de la démocratie participative et de l'économie sociale et solidaire, la présidente de cette instance, Fatima Zahra Bendaoud, a souligné que "le Réseau a été lancé par souci de renforcer la position de la société civile et les acquis des libertés individuelles et collectives à la faveur de la dynamisation de la démocratie participative et la mise sur pied d'un système mûre géré en fonction de méthodes socio-économiques et solidaires".

"Lancé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), le Réseau constitue un mécanisme de coordination multidisciplinaire et un espace de réflexion, de concertation et d'exécution des projets de développement locaux, nationaux et internationaux par l'implication des instances locales et des acteurs socio-économiques", a soutenu l'intervenante.

Et d'ajouter: "la création de cette instance s'inscrit également dans le cadre de la mise en forme d'une nouvelle approche axée sur une dynamique commune pour renforcer la démocratie participative, l'économie sociale et solidaire, et la responsabilité sociale des institutions par la mobilisation des citoyens et l'association des acteurs sociaux dans les opérations de développement économique à caractère social.

Cette rencontre qui a regroupé des représentants de la société civile des wilayas de Ouargla, Touggourt, Ghardaïa et d'El-Oued, a été riche en communications et exposés axés d'emblée sur la démocratie participative: défis et opportunités, l'économie sociale et solidaire, ainsi que des expériences réussies animées par des enseignants à l'Université "Kasdi Merbah" de Ouargla.

La rencontre devra être suivie d'une série de rencontres prévues dans les des wilayas de Sétif, Oran, Annaba, Adrar et Tipasa, à l'effet d'examiner les piliers de la démocratie participative, et les contraintes rencontrées par le mouvement associatif, avant d'être sanctionnées par des recommandations et suggestions à soulever aux instances concernées.

Organisée en coordination avec l'Association de l'Union algérienne de la jeunesse et de développement sous l'égide de l'ONSC, cette rencontre a donné lieu également à l'animation de ateliers avec la participation des représentants des différentes associations et de la société civile pour enrichir les expériences et suggestions sur les voies de la promotion de l'action associative, partenaire important dans l'élaboration et la concrétisation des stratégies publiques au service de l'intérêt général.

APS

UNIVERSITÉ D'ALGER 1

Conférence sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains

L'Université d'Alger 1 "Benyoucef Benkhedda" a organisé, dimanche, une conférence sur "la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains", dans l'objectif de mettre en lumière les principaux mécanismes de lutte contre ce crime et les voies et moyens de faire face aux défis qui s'imposent en cette matière.

A cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari a indiqué que l'organisation de cette conférence s'inscrivait dans le cadre de "la mise en exergue des efforts consentis, en vue de faire face à ce phénomène de dimension mondiale et des missions des différents intervenants dans le domaine".

A cet égard, l'enseignante en droit, Selma Sassi a présenté un exposé

sur l'arsenal juridique national relatif à la prévention du trafic et de la traite des êtres humains, rappelant l'introduction de ce crime dans le Code pénal, ainsi que la création d'une commission nationale de prévention contre la traite des êtres humains, chargée d'élaborer un plan d'action national en matière de prévention et de lutte contre ce fléau ainsi que la protection des victimes.

Dans le cadre de l'adaptation du système juridique national aux engagements internationaux, l'intervenante a relevé qu'"une loi spéciale a été élaborée, englobant toutes les formes de ce crime" et prévoyant "des peines durcies" à l'encontre des auteurs de crimes de trafic et de traite des êtres humains", en sus

d'assurer "la prise en charge sanitaire, socio-psychologique et juridique à même de faciliter la réinsertion des victimes de ces crimes dans la société, le recours à la justice et le retour des étrangers dans leurs pays d'origine, outre la prise de toutes les mesures permettant d'assurer la protection aux témoins et aux dénonciateurs". A son tour, le commissaire de police, Fayçal Benhlima a présenté un exposé sur la stratégie tracée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), en matière de lutte contre ce crime, en s'assurant, a-t-il dit, sur "la formation continue de l'élément humain chargé de suivre ce crime et de veiller à assurer différents moyens matériels indispensables à la lutte, no-

tamment dans le contexte de l'évolution continue des modes opératoires utilisés par les criminels notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC)".

De son côté, le chef de service de médecine légale au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha, Rachid Belhadj a passé en revue les principaux défis auxquels est confronté le staff médical dans la détermination des victimes du trafic et de la traite des êtres humains, appelant à développer la médecine légale en Algérie, dans le but de "se mettre au diapason des évolutions dans le domaine scientifique et technologique et permettre de contribuer avec efficacité à la lutte contre ce phénomène".

HISTOIRE

L'exécution du chahid Ahmed Zabana avait pour objectif de mettre fin à la révolution en terrorisant les Algériens (conférencier)

Le chercheur en Histoire de la Guerre de libération nationale et du patrimoine culturel de la wilaya de Mascara, Belkacem Mokhtar Hedjaïl a affirmé, samedi à Mascara, que l'exécution du chahid Ahmed Zabana par l'administration coloniale française avait pour objectif de mettre fin à la révolution en terrorisant les Algériens pour ne pas poursuivre la lutte armée.

Lors d'une conférence qu'il a animée dans la commune de Zahana (Mascara) à l'occasion de la commémoration du 68e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Zabana, il a souligné que "l'exécution du chahid Ahmed Zabana dit Zabana par la guillotine visait à faire peur aux Algériens pour les dissuader à poursuivre la lutte armée, mais cette tentative a été vouée à l'échec".

"Ce crime abominable de la France coloniale ne peut pas être effacé", a-t-il déclaré, soulignant que "l'exécution de cette personnalité révolutionnaire et d'autres moudjahidine, constitue une violation flagrante de toutes les conventions et droits internationaux". Qualifiant la pratique de la peine de mort par la guillotine de "crime contre l'humanité", le conférencier a soutenu que "l'exécution de Ahmed Zabana a été "un tournant décisif dans l'histoire de la Révolution du 1er novembre 1954", estimant que "ce crime contre l'Humanité perçue par la France coloniale a, au contraire, attisé la flamme de la Révolution comme avec le déclenchement de la Bataille d'Alger". Il a, par ailleurs, mis en relief le parcours militant et combattant du martyr Zabana, évoquant dans ce contexte le rôle des Scouts musulmans algériens (SMA) dans la formation de sa "personnalité révolutionnaire".

M. Hedjaïl a appelé à l'intensification des activités et des initiatives visant à faire connaître les personnalités de cette stature auprès des jeunes générations dans une optique allant dans le sens de la préservation de la mémoire nationale.

La conférence a été organisée à l'initiative de la bibliothèque urbaine "Chahid Brahim Mohamed" de la commune de Zahana, en présence de moudjahidine, de chercheurs et d'enseignants universitaires.

SYNDICAT

Le droit syndical à la lumière des normes nationales et internationales, thème d'une Conférence nationale à Alger

"Le droit syndical à la lumière des normes nationales et internationales" était le thème d'une Conférence nationale organisée, samedi à Alger, par le Conseil national des enseignants du Supérieur (CNES).

Cette conférence, qui se déroule sur deux jours, porte sur la formation des cadres syndicaux du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique concernant les lois relatives à l'action syndicale, notamment la loi N 23-02 du 25 avril 2023, relative à l'exercice du droit syndical.

Intervenant à cette occasion, le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Said Seghour, s'est félicité du choix du thème de cette conférence à même de contribuer à promouvoir l'activité syndicale et l'ériger en "force de proposition", étant "un partenaire social qui contribue à l'édification du secteur".

De son côté, le Directeur général de l'Université de la formation continue (UFC), Yahia Djaafri, a souligné que

Vingt-six (26) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 7 septembre ont retiré les formulaires de souscription de signatures individuelles, a annoncé dimanche à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.



M. Charfi qui intervenait lors d'une conférence de presse au siège de l'ANIE au Palais des Nations (Club des Pins-Alger), a indiqué que "depuis le lancement de l'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, en prévision de la Présidentielle du 7 septembre, suite à la convocation du corps électoral par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, 26 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle ont retiré leurs quotas de formulaires, dont le nombre a atteint les 2,5 millions".

"L'opération de dépôt des dossiers de candidature par les postulants, au

niveau des 4.903 points de certification répartis sur tout le territoire national, se poursuivra jusqu'à l'expiration des délais légaux, dont la date butoir a été fixée au 18 juillet à minuit", a-t-il précisé.

"L'examen des dossiers par l'ANIE se poursuivra jusqu'au 27 juillet, date à laquelle sera annoncée la liste définitive des candidats à cette importante échéance.

Passée cette date, les listes seront soumises à la Cours constitutionnelle qui se prononcera sur les candidats, le 3 août", a-t-il ajouté. S'agissant de l'opération de révision des listes électorales en cours, M. Charfi a précisé

que "le nombre des nouveaux inscrits a atteint 229.401, avec 155.858 radiés, dont 51.324 pour cause de décès".

Répondant aux questions de journalistes, M. Charfi a affirmé que l'ANIE "a pris en charge des préoccupations soulevées par certains postulants, par rapport aux délais serrés de l'opération de certification des formulaires de souscription de signatures qui a coïncidé avec la période d'examen et les fêtes de Aid El Adha", soulignant que l'ANIE "a allongé le temps dédié à cette opération et réaménagé les horaires de travail qui iront désormais jusqu'à 22:00, en incluant les vendredis".

Le parti Sawt Echaâb appelle le président de la République à briguer un deuxième mandat

Le parti Sawt Echaâb a appelé, samedi à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à se porter candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain pour conforter la stabilité politique et socioéconomique du pays.

Le président du parti Sawt Echaâb, Lamime Osmani, a précisé, au terme de la session du Conseil national de la formation politique, que l'appel lancé au président de la République à briguer un deuxième mandat "vise à lui permettre de parachever son bilan positif au titre de ses 54 engagements et à conforter la stabilité politique, socioéconomique et sécuritaire du pays". Cette décision



traduit "notre adhésion à la démarche visant à faire prévaloir les intérêts supérieurs de la nation en vue de préserver la sécurité de notre pays et de le protéger contre les campagnes hostiles de déstabilisation qui le ciblent", a ajouté le premier responsable du parti.

A cette occasion, M. Osmani a invité les citoyens à "participer massivement à la prochaine Présidentielle" et à "exprimer leur volonté librement et avec responsabilité pour faire de cette élection un rendez-vous démocratique permettant de confronter les programmes et de hisser le discours politique à la hauteur des aspirations du peuple algérien".



cette rencontre devrait "contribuer à appuyer le processus pédagogique et administratif au sein des établissements du secteur", appelant à "poursuivre le travail conjoint pour une université créative et active dans son milieu, mais

aussi positivement réceptive et réactive".

De son côté, le secrétaire général du Syndicat national autonome des personnels de l'administration Publique (SNAPAP), Belkacem Felfoul, a souligné l'importance des initiatives et pro-

grammes de formation visant "à valoriser les compétences et expertises des cadres syndicaux et à leur inculquer la culture syndicale requise", incitant ces derniers "à veiller à l'application des lois et législations inhérentes à la pratique syndicale pour promouvoir le dialogue et la concertation, en tant que base de toute activité syndicale". Il a insisté, en outre, sur la nécessité "d'être à la hauteur de la confiance des travailleurs, de défendre leurs droits et de bien les représenter, d'autant que l'action syndicale s'appuie sur la protection du travailleur et la défense de ses droits". Le président du CNES, Rachid Dahmani, a salué "les efforts déployés par les syndicalistes pour renforcer l'action syndicale et défendre les droits des travailleurs dans le cadre des normes nationales et internationales", lesquels "ont permis d'améliorer les conditions de travail et d'élever le niveau de conscience à l'égard des droits des travailleurs".

MÉDÉA

Plusieurs projets pour assurer une meilleure alimentation en eau potable (Direction)

Plusieurs projets visant une meilleure alimentation en eau potable dans les communes de Médéa et Berrouaghia ont été lancés et d'autres mis en service au niveau de ces deux importantes agglomérations urbaines, a-t-on appris dimanche, auprès de la direction locale de ressources en eau.

Ainsi, des travaux de réhabilitation d'un réservoir d'une capacité de 4.000 M3 d'eau implanté dans la zone industrielle de Berrouaghia ont été lancés récemment dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des foyers du chef-lieu de la commune, a fait savoir le directeur des ressources en eau, Nasseredine Bechani.

Un autre projet portant extension du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib (Ain-Defla) qui alimente déjà plusieurs localités de Médéa vers la commune de Berrouaghia a été également mis en chantier, a-t-il indiqué.

Le projet consiste en la réalisation de réservoirs d'eau et de différentes installations hydrauliques pour le transfert des eaux du barrage de Ghrib au profit des habitants de la commune de Berrouaghia sur une distance de 13 km, a-t-il précisé.

Plus de 12.000 m3/jour d'eau seront transférés vers la commune de Berrouaghia à la faveur de ce projet qui vient renforcer d'autres infrastructures hydrauliques déjà mises en exploitation à travers les



communes de Berrouaghia, Ouled-Deid et Robiea, relevant de la daïra de Berrouaghia, a expliqué M. Bechani. Les trois communes de la daïra de Berrouaghia avaient bénéficié, au titre du plan d'urgence 2021, de nombreux projets qui ont permis d'éviter de grandes pénuries d'eau suite notamment à la baisse des apports en eau du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) qui assurait une partie de l'alimentation des foyers de la daïra, a-t-il rappelé. Le directeur a fait part, dans ce

contexte, de la réalisation de dix forages à travers les zones enclavées des communes de Robeïa, Ouled-Deid et Berrouaghia et d'un système d'adduction entre ces trois communes à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune.

Un réservoir d'une capacité de 5.000 m3 a été construit et mis en exploitation dans le cadre du même plan d'urgence à El-Fernane, à la périphérie nord de la ville de Berrouaghia, qui est venu s'ajouter au réservoir

de 10.000 m3 mis en exploitation début 2020 dans la région de Sabah, à l'est de Berrouaghia, outre la réhabilitation de la station de Ain-Omrane qui alimente une partie de l'agglomération de Berrouaghia, a-t-il noté.

Dans le souci de réduire les pertes d'eau occasionnées par les fuites enregistrées sur le réseau de distribution d'eau des communes de Médéa et de Draa-Smar, un projet de modernisation du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib vers ces deux localités est "en phase" de lancement, a affirmé M. Bechani. Une fois achevé, le projet va permettre d'économiser entre 3.000 et 4.000 m3 d'eau était perdue quotidiennement, soit près du quart de la quantité d'eau pompée vers ces deux communes à partir du barrage de Ghrib, a-t-il souligné. La prise en charge de ces fuites d'eau est appelée à améliorer l'alimentation des foyers en eau potable pendant les périodes de grandes chaleurs où la demande d'eau augmente sensiblement, a conclu le directeur des ressources en eau.

AIN TEMOUCHENT

Toutes les conditions sont réunies pour accueillir les estivants dans les 17 plages autorisées à la baignade

Tous les moyens ont été mobilisés afin d'accueillir dans de bonnes conditions les estivants dans les 17 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Ain Temouchent, a déclaré, samedi, le wali, M'hamed Moumene.

Président du lancement de la saison estivale 2024 au niveau de la plage de Bouzedjar, le premier responsable de l'exécutif a affirmé que "toutes les conditions sont réunies pour l'accueil des estivants dans les 17 plages autorisées à la baignade, grâce à la concrétisation des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des préparatifs relatifs à la saison estivale".

Le wali a fait savoir, dans ce contexte, qu'une série d'opérations de développement a été concrétisée au niveau des plages de la wilaya, citant, dans ce contexte, la réa-

lisation des voies et accès au profit des personnes aux besoins spécifiques au niveau de 14 sites de baignade, la fourniture d'équipements de services, la mise en œuvre de plusieurs actions de nettoyage des plages, le renforcement de l'éclairage public, l'aménagement des postes de surveillance de la Protection civile, de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales et des sièges des administrateurs des plages. La cérémonie d'ouverture officielle de la saison estivale a été marquée par l'organisation d'une série d'activités sportives et culturelles avec la participation de plusieurs secteurs d'activité impliqués dans le dispositif inhérent à la saison estivale, à l'instar de la Protection civile qui a présenté ses équipes opérationnelles déployées à travers les plages pour parer contre les

risques de noyade, ainsi que la Direction de la Santé et de la population (DSP), qui a, à son tour présenté les équipes médicales réquisitionnées à cette occasion.

De son côté, le directeur du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Mohamed Bemessaoud a révélé que la wilaya compte 42 établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil globale de 6560 lits, soulignant que cette collectivité locale du Nord-ouest du pays s'approprie à réceptionner, cette saison, deux nouveaux hôtels, totalisant 98 lits.

Par ailleurs, un programme a été élaboré, destiné à mettre en évidence la production artisanale locale au niveau des plages par l'accueil de 25 artisans des wilayas du Sud du pays pour exposer leurs produits, selon la même source.

MÉDÉA

Plusieurs projets pour assurer une meilleure alimentation en eau potable (Direction)

Plusieurs projets visant une meilleure alimentation en eau potable dans les communes de Médéa et Berrouaghia ont été lancés et d'autres mis en service au niveau de ces deux importantes agglomérations urbaines, a-t-on appris dimanche, auprès de la direction locale de ressources en eau.

Ainsi, des travaux de réhabilitation d'un réservoir d'une capacité de 4.000 M3 d'eau implanté dans la zone industrielle de Berrouaghia ont été lancés récemment dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable des foyers du chef-lieu de la commune, a fait savoir le directeur des ressources en eau, Nasseredine Bechani.

Un autre projet portant extension du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib (Ain-Defla) qui alimente déjà plusieurs localités de Médéa vers la commune de Berrouaghia a été également mis en chantier, a-t-il indiqué.

Le projet consiste en la réalisation de réservoirs d'eau et de différentes installations hydrauliques pour le transfert des eaux du barrage de Ghrib au profit des habitants de la commune de Berrouaghia sur une distance de 13 km, a-t-il précisé. Plus de 12.000

m3/jour d'eau seront transférés vers la commune de Berrouaghia à la faveur de ce projet qui vient renforcer d'autres infrastructures hydrauliques déjà mises en exploitation à travers les communes de Berrouaghia, Ouled-Deid et Robiea, relevant de la daïra de Berrouaghia, a expliqué M. Bechani.

Les trois communes de la daïra de Berrouaghia avaient bénéficié, au titre du plan d'urgence 2021, de nombreux projets qui ont permis d'éviter de grandes pénuries d'eau suite notamment à la baisse des apports en eau du barrage de Koudiate Acerdoune (Bouira) qui assurait une partie de l'alimentation des foyers de la daïra, a-t-il rappelé. Le directeur a fait part, dans ce contexte, de la réalisation de dix forages à travers les zones enclavées des communes de Robeïa, Ouled-Deid et Berrouaghia et d'un système d'adduction entre ces trois communes à partir du système de transfert des eaux du barrage de Koudiate Acerdoune. Un réservoir d'une capacité de 5.000 m3 a été construit et mis en exploitation dans le cadre du même plan d'urgence à El-Fernane, à la périphérie nord de la ville

de Berrouaghia, qui est venu s'ajouter au réservoir de 10.000 m3 mis en exploitation début 2020 dans la région de Sabah, à l'est de Berrouaghia, outre la réhabilitation de la station de Ain-Omrane qui alimente une partie de l'agglomération de Berrouaghia, a-t-il noté.

Dans le souci de réduire les pertes d'eau occasionnées par les fuites enregistrées sur le réseau de distribution d'eau des communes de Médéa et de Draa-Smar, un projet de modernisation du système de transfert des eaux du barrage de Ghrib vers ces deux localités est "en phase" de lancement, a affirmé M. Bechani.

Une fois achevé, le projet va permettre d'économiser entre 3.000 et 4.000 m3 d'eau était perdue quotidiennement, soit près du quart de la quantité d'eau pompée vers ces deux communes à partir du barrage de Ghrib, a-t-il souligné.

La prise en charge de ces fuites d'eau est appelée à améliorer l'alimentation des foyers en eau potable pendant les périodes de grandes chaleurs où la demande d'eau augmente sensiblement, a conclu le directeur des ressources en eau.

SKIKDA

Ouverture officielle de la saison estivale 2024

La saison estivale 2024 a été officiellement ouverte, samedi, au port de plaisance de Stora, dans la commune de Skikda, par le wali, Mme Houria Meddahi.

La responsable de l'exécutif local a déclaré, dans une allocution prononcée à cette occasion, que tous les moyens humains et matériels ont été mis en place pour garantir une saison estivale "sûre et confortable" aux citoyens de Skikda ainsi qu'aux estivants affluant du reste des wilayas du pays. Elle a noté, à ce propos, que la wilaya de Skikda accueille chaque année plus de 7 millions de vacanciers. Rappelant également que l'accès aux 35 plages autorisées à la baignade dans la wilaya de Skikda était "gratuit", Mme Meddahi a aussi fait état des facilités accordées pour l'ouverture de parkings "fonctionnant légalement et sécurisés".

Elle a également affirmé que tous les centres de vacances prévus à l'intention d'enfants du Sud du pays ont été "préparés et aménagés", et qu'ils étaient prêts à accueillir les petits vacanciers et à leur offrir toutes les commodités nécessaires. De leur côté, les services de la Protection civile ont indiqué qu'un dispositif de surveillance des plages a été mis en place, comprenant 120 sauveteurs professionnels du corps de la Protection civile et 520 secouristes saisonniers, recrutés sur concours. Il a également été souligné la mise à disposition de tous les équipements de sauvetage nécessaires, dont 9 ambulances médicalisées stationnées sur les plages importantes pour intervenir à tout moment. De plus, a-t-on assuré, pas moins de 15 embarcations de sauvetage ont été déployées à travers les différentes plages et se tiennent prêtes à porter secours aux baigneurs en difficulté.

À l'occasion de l'ouverture officielle de la saison estivale, les associations sportives, les différents organes administratifs et de sécurité ont présenté leurs activités les plus importantes et leurs équipements, avant que les éléments de la Protection civile n'offrent, sur la plage "Bikini", adjacente au port de plaisance un spectacle de sports nautiques.

À l'issue de la cérémonie, la délégation de la wilaya a inspecté la gare maritime du port de Skikda afin de s'enquérir des conditions mises en place pour l'accueil des membres de la communauté algérienne vivant à l'étranger, devant arriver à Skikda par ferry.

ANNABA

Exhibitions sportives et activités diverses dans les plages en ouverture de la saison estivale 2024

Le coup d'envoi de l'ouverture de la saison estivale 2024 a été donné samedi dans la wilaya d'Annaba avec l'organisation d'exhibitions folkloriques et sportives et d'activités diverses à travers les plages.

La plage Djnen El Bey de Seraili longue de 1,9 km a ainsi accueilli la cérémonie officielle d'ouverture de la saison estivale dans une ambiance festive rehaussée par les danses folkloriques et les exhibitions de jeunes adhérents des maisons de jeunes et associations sportives en présence des autorités locales conduites par le wali, Abdelkader Djellaoui et des opérateurs et cadres du secteur du Tourisme. Une exposition a été organisée à l'occasion sur les activités tracées pour la saison, les activités d'échange pour l'accueil des jeunes estivants des wilayas du Sud du pays et sur la sensibilisation des jeunes aux risques des baignades dans les plages non-surveillées. Les plages Djnen El Bey de Séraïdi, de la Baie Ouest de Chetaïbi, les plages citadines d'Annaba et la plage Sidi Salem d'El Bouni ont fait l'objet d'opérations d'aménagement, de nettoyage, de dotation d'équipements de collectes et de tri des déchets et de remplacement des kiosques anarchiques par d'autres réalisés en bois, a ajouté M. Djellaoui. Le même responsable local a ajouté que dans le cadre de l'amélioration des services assurés aux estivants, ces plages ont connu l'amélioration de leur couverture par le réseau de téléphonie mobile, le raccordement de la plage Djnen El Bey au réseau d'électricité outre la fourniture de l'eau potable, l'installation de douches, l'aménagement de parkings et la régulation de leur tarif et la disponibilité des services commerciaux et l'exploitation touristique des plages. Pour assurer la quiétude des estivants, des dispositions ont été mises en place par les autorités locales pour garantir la gratuité et la sécurité des plages, leur encadrement par les secours et pour réguler l'exploitation, notamment des jet-skis, a-t-il encore précisé. Les plages citadines de Chetaïbi-centre, de Sidi Salem et de la corniche d'Annaba ont connu également des opérations d'aménagement et d'embellissement et accueilli des activités d'animation folkloriques et sportives à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2024. La wilaya d'Annaba compte 21 plages ouvertes à la baignade dont les plages citadines d'Annaba, de Chetaïbi-centre et de Sidi Salem.

BANQUE D'ALGÉRIE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 23 au 29 juin 2024, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	132,48	140,57
1 EUR	142,06	150,79
1 GBP	168,34	178,66
100 JPY	83,71	88,82
1 CHF	148,91	158,05
1 CAD	96,59	102,52
1 DKK	19,05	20,21
1 SEK	12,67	13,45
1 NOK	12,53	13,32
1 AED	36,07	38,27
1 SAR	35,31	37,47
1 KWD	431,96	458,47

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	133,83	140,57
1 EUR	143,50	150,79
1 GBP	170,05	178,66
100 JPY	84,56	88,82
1 CHF	150,42	158,05
1 CAD	97,57	102,52
1 SEK	12,80	13,45

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER La 55^e FIA s'ouvre lundi avec la participation de près de 700 exposants

La 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) ouvrira ses portes ce lundi au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger avec la participation d'environ 700 exposants nationaux et étrangers, représentant une vingtaine de pays.

Cette manifestation internationale qui confirme chaque année son statut de premier événement économique, se tiendra sous le slogan "passerelles d'échange, et opportunités de partenariat et d'investissement", avec la Turquie comme invité d'honneur.

S'étalant sur six (6) jours, la FIA sera marquée par un riche programme d'animation décliné en plusieurs conférences et rencontres économiques, dont des forums d'affaires bilatéraux algéro-tchèque, algéro-pakistanaï et algéro-tanzanien, selon le groupe SAFEX (Société algérienne des foires et exportations) organisatrice de la manifestation à travers sa filiale "Algeria Exhibitions".

Cette édition qui sera marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, regroupera cette année pas moins de dix secteurs d'activité et devra



drainer pas moins de 400.000 visiteurs, selon la Safex.

La FIA constitue aussi "une plateforme efficace pour le réseautage professionnel et les partenariats à long terme, et une opportunité pour découvrir les caractéristiques culturelles et touristiques de l'Algérie et d'autres pays", souligne-t-on.

Parmi les secteurs et filières représentés à cette

foire, dont les pavillons d'exposition couvrant une surface de 50.000 m², figurent l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, le BTP, la pétrochimie et les services. Elle est notamment destinée à mettre en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, relève la SAFEX

qui affirme que cette foire "est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforcant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement direct étranger".

Parallèlement à cette 55^e édition, un riche programme d'animation est prévu tout au long de cette manifestation (24-29 juin) et qui mettra en évidence les liens historiques entre l'Algérie et la Turquie ainsi que la culture et le patrimoine turcs à travers des conférences et des spectacles artistiques.

La précédente édition de la FIA avait regroupé, rappelle-t-on, quelques 640 exposants, dont 473 sociétés algériennes et 164 étrangères sur une surface de 23.000 m².

COMMERCE

Protection du consommateur: organiser l'activité des associations pour améliorer la qualité des services (Zitouni)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé, samedi à Alger, que son département ministériel œuvrait à organiser l'activité des associations de protection du consommateur, à travers la révision de la loi 09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes dans le but d'améliorer la qualité des services fournis au citoyen.

La déclaration du ministre intervenait en marge des travaux du forum national des associations de protection du consommateur, organisé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), en partenariat avec le ministère, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, du directeur général des Douanes, le Général major Abdelhafid Bakhouch, des présidents des associations nationales et locales de protection du consommateur et de représentants des organisations professionnelles.

Dans une déclaration à l'APS, le ministre a indiqué que "face à tout amalgame de concepts et de prérogatives et à un nombre important d'associations actives dans le secteur du commerce et évoquant la protection du consommateur, nous envisageons de veiller à leur organisation et encadrement, en leur traçant des objectifs clairs, afin que chaque association intervienne dans un domaine bien précis".

A cet effet, il a souligné que la protection du consommateur englobait plusieurs domaines, comme les produits alimentaires, les activités sportives et culturelles et la santé, exigeant une spécialisation dans l'organisation des associations de protection du consommateur, précisant qu'une association ne peut pas couvrir à elle seule toutes les opérations de consommation.

Le ministre s'est dit favorable à l'idée



de l'ONSC relative à l'organisation de sessions nationales consacrées à l'organisation de l'activité des associations de protection du consommateur, affirmant que son département veillera à aider l'Observatoire à faire aboutir cette initiative.

Dans son allocution à l'ouverture du forum organisé sous le thème "Protection du consommateur et promotion de l'économie nationale", M Zitouni a souligné l'importance d'asseoir des cadres de travail "créatifs" favorables à l'élaboration de la charte de déontologie des associations de protection du consommateur.

Et d'ajouter que "la protection de la dignité du consommateur est essentiellement fondée sur la confiance entre producteurs et consommateurs, en plus de la coopération et de la coordination entre les parties concernées, loin de toute surenchère, exploitation ou chantage, afin de ne pas dévier du processus de défense des droits du consommateur régi par des cadres juridiques et législatifs prévoyant des dispositifs efficaces pour une réelle protection du consommateur, répondant aux développements et aux mutations de l'économie mondiale". M. Zitouni a, en outre, rappelé les

différents domaines de la protection du consommateur, principalement liés à la satisfaction de ses besoins à travers l'amélioration de la qualité et de la sécurité des produits, conformément aux normes en vigueur, qui veillent à lui assurer toutes les informations et données sur les produits.

Aussi, il a affirmé que le ministère du Commerce prenait en compte les propositions des associations du consommateur en vue de mieux servir l'intérêt général. Après avoir mis en avant les efforts de son département ministériel afin d'encourager la création de nouvelles associations nationales et locales de défense des consommateurs, "le nombre actuel étant insuffisant", M. Zitouni a indiqué que le marché national enregistrerait plusieurs réformes visant à réguler, organiser et restructurer les activités commerciales, conformément aux normes adoptées dans la création et la gestion des marchés et des espaces commerciaux, notamment liées à la sécurité du consommateur.

De son côté, le président de l'ONSC, Nourredine Benbraham a souligné que l'objectif du Forum était d'ouvrir le dialogue entre les associations de protection du consommateur dans le but de

développer leur action, mettant en avant l'importance pour ces associations de se spécialiser dans leurs activités.

M. Benbraham a également appelé à l'activation du Conseil national de la protection du consommateur, soulignant que les assises nationales que l'ONSC entend organiser visent à consolider le rôle des associations de protection du consommateur.

Par ailleurs, M. Benbraham a annoncé un projet de charte d'éthique pour les associations de protection du consommateur, visant à coordonner les efforts des associations, à promouvoir leur rôle, mais aussi à encourager l'échange d'expertises et à adopter une gouvernance associative conciliant autonomie et responsabilité, comme l'a souligné un exposé présenté à cette occasion.

Les présidents des associations nationales de protection du consommateur ont, quant à eux, passé en revue la réalité de ces associations et leurs préoccupations, avec une batterie de propositions en vue d'améliorer leurs performances au mieux de l'intérêt du consommateur.

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a, pour sa part, salué l'approche participative du secteur du Commerce ayant permis de pallier les déséquilibres du marché.

Les participants à une séance débat, organisée à cette occasion, ont abordé de nombreux points à l'instar du cadre législatif et juridique de la protection du consommateur, des priorités de la sécurité alimentaire, de la sécurité sanitaire, de la sécurité hydrique et de la protection du consommateur, de l'adoption d'une politique publique de rationalisation de la consommation, ainsi que la définition des domaines et du cadre de coordination et de partenariat entre les associations de protection du consommateur et les autorités publiques.

CHANGES

L'euro faiblit, sous l'effet d'un essoufflement de l'activité en zone euro

La monnaie unique européenne faiblissait un peu en raison d'un essoufflement de l'activité en zone euro, renforçant les attentes de nouvelles baisses de taux, entamées par la Banque centrale européenne (BCE) en juin.

L'euro glissait de 0,9% face au billet vert, à 1,0692 dollar pour un euro, et se repliait de 0,6% face à la livre à 84,60 pence pour un euro.

Le dollar index, qui mesure le billet vert par rapport à un panier de monnaies, grimpa de 0,21% à 105,81 points.

La reprise de l'activité du secteur privé s'est fortement essoufflée dans la zone euro en juin, l'activité manufacturière enregistrant même son plus fort repli depuis six mois, selon l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global.

L'indice, calculé sur la base de sondages d'entreprises, a glissé à 50,8, contre 52,2 en mai. Supérieur à 50, il indique certes une modeste progression de l'activité.

Après une phase inédite de durcissement monétaire, l'institution monétaire européenne a commencé début juin à baisser ses taux directeurs. Servant de référence, le taux sur les dépôts est passé de 4% à 3,75%.

Par ailleurs, l'indice PMI composite a également baissé en juin en France, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Dans un contexte d'élections législatives au Royaume-Uni début juillet, la Banque d'Angleterre (BoE) a choisi de conserver ses taux inchangés jeudi, à 5,25%, laissant cependant monter les spéculations sur une première baisse



de taux en août lors de sa prochaine décision. Aux Etats-Unis, l'indice composite des directeurs d'achats (PMI) a légèrement progressé ce qui soit dans les services ou l'activité manufacturière. C'est en tout cas le meilleur score depuis l'été 2022, ce qui a soutenu le dollar. La Banque nationale suisse (BNS) a de son côté de nouveau abaissé son taux directeur, d'un quart de point, pour le porter à 1,25%, l'inflation plus faible en Suisse que dans de nombreux

autres pays lui donnant davantage de marge de manœuvre.

La devise helvétique poursuivait son repli, cédant 0,34% face au billet vert, à 0,8944 franc suisse pour un dollar et -0,24% par rapport à l'euro à 0,9563 franc suisse.

Le yen pour sa part continuait de glisser, s'approchant des 160 yens pour un dollar, un niveau capable de remettre l'idée d'une nouvelle intervention sur la table, estimaient les analystes.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses occidentales finissent sans énergie une semaine positive

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi et Wall Street a tourné autour de l'équilibre, manquant de souffle pour finir une semaine qui aura vu les indices progresser.

Paris a reculé de 0,56%, Francfort de 0,50%, Londres de 0,42% et Milan de 1,09%. Sur la semaine, le bilan est en revanche positif, mais ne compense pas les importantes pertes de la semaine passée.

A Wall Street, le Dow Jones

a grappillé 0,04%, le Nasdaq s'est effrité de 0,18% et le S&P 500 a cédé 0,16%.

L'indice PMI Flash pour la zone euro, publié vendredi par S&P Global et calculé sur la base de sondages d'entreprises, a glissé à 50,8, son plus faible niveau depuis trois mois.

L'activité progresse un chiffre supérieur à 50 signale une croissance de l'activité - mais à un rythme fortement ralenti et inférieur à ce qu'attendait le marché. Aux Etats-

Unis, l'indice PMI a montré que l'activité en juin était encore en croissance, et même plus fortement qu'attendu, tant dans le secteur manufacturier que les services.

Durant toute la séance, les indices ont évolué dans des marges resserrées, incapables de trouver une direction franche. Les cours du pétrole se sont repliés, refroidis par un dollar fort et un affaiblissement de l'activité en zone euro, après de forts gains au cours de la semaine alors que

les investisseurs surveillent le risque géopolitique au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a cédé 0,54% à 85,24 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a perdu 0,68% à 80,73 dollars.

L'euro reflua légèrement vendredi face au billet vert (-0,07%), à 1,0694 dollar pour un euro.

Wall Street en ordre dispersé, les investisseurs prudents

La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé, vendredi, sur un marché sans entrain, les investisseurs se montrant prudents au terme d'une semaine tronquée et marquée par de nouveaux records. Le Dow Jones a grappillé 0,04%, le Nasdaq s'est effrité

de 0,18% et le S&P 500 a cédé 0,16%.

Durant toute la séance, les indices ont évolué dans des marges resserrées, incapables de trouver une direction franche.

Le mouvement de consolidation, entamé jeudi après sept records consé-

tifs du Nasdaq, s'est poursuivi, mais dans des proportions très limitées. Le marché obligatoire a d'ailleurs peu réagi.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans s'affichait à 4,25%, contre 4,26% jeudi en clôture.

Les Bourses européennes terminent en baisse

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi tandis que Wall Street était à l'équilibre, en l'absence de nouvelles importantes pour continuer la tendance légèrement haus-

sière de la semaine.

Paris a reculé de 0,56%, Francfort de 0,50%, Londres de 0,42% et Milan de 1,09%. Sur la semaine, le bilan est en revanche positif, avec des gains d'au moins 0,9%, mais

qui ne compensent pas les importantes pertes de la semaine passée. Wall Street était en demi-teinte: le Dow Jones perdait 0,08% mais le Nasdaq (+0,25%) et le S&P 500 (+0,04%) reprenaient leur

marche en avant. L'indice PMI Flash pour la zone euro, publié vendredi par S&P Global et calculé sur la base de sondages d'entreprises, a glissé à 50,8, son plus faible niveau depuis trois mois.

La Bourse de Paris termine en baisse

La Bourse de Paris a terminé en baisse de 0,56% vendredi, déçue par les indicateurs d'activité PMI en dessous des attentes dans la zone euro et restant encore dans l'ombre des élections législatives anticipées en France.

L'indice vedette CAC 40 a cédé 42,77 à 7.628,57 points. Sur la semaine, il avance de 1,67%, sans parvenir à compenser loin de là sa chute de plus de 6% de la semaine passée.

Depuis le 1er janvier, la cote pari-

sienne n'est que légèrement dans le vert (+1,13%). La séance a été dominée par les indicateurs PMI pour juin en France et dans la zone euro.

En France, l'activité a reculé pour le deuxième mois consécutif tant dans les services et dans l'industrie, et plus amplement que ce que prévoient les analystes. Les chiffres ont aussi déçu pour la zone euro, même si l'activité a progressé, grâce au secteur des services. Sur le marché obligataire, l'écart

entre le taux allemand et le taux français, qui illustre la confiance des investisseurs en la France, a augmenté. Le taux français à 10 ans, l'échéance qui fait référence, a légèrement augmenté à 3,2066% quand le taux allemand a baissé pour arriver à 2,4078%.

C'est l'écart le plus important en clôture depuis 2012, selon Bloomberg, sans toutefois dépasser les niveaux atteints en séance vendredi 14 juin puis lundi 17 juin.

USA

Baisse des reventes de logements en mai, nouveau record des prix

Les reventes de logements ont de nouveau reculé en mai aux Etats-Unis, moins qu'attendu cependant, alors que les prix continuent de grimper et ont battu un nouveau record, selon les chiffres publiés vendredi par la Fédération nationale des agents immobiliers (NAR).

En mai, 4,11 millions de maisons et appartements ont changé de propriétaires, en rythme annualisé - une projection des ventes sur l'année à ce rythme. Cela représente une baisse de 0,7% par rapport à avril.

La baisse est moins forte qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur 4,08 millions, selon le consensus de MarketWatch.

Le prix médian des biens vendus en mai atteint 419 300 dollars, le plus haut jamais enregistré, et supérieur de 5,8% à celui d'il y a un an. "Les prix des logements atteignent de nouveaux sommets, créant un fossé plus large entre ceux qui possèdent des propriétés et ceux qui souhaitent être acheteurs pour la première fois", a commenté Lawrence Yun, chef économiste de la NAR.

"Le remboursement du prêt immobilier d'une maison classique aujourd'hui est plus du double de celui des maisons achetées avant 2020", a-t-il ajouté.

Les taux d'intérêt des prêts immobiliers, qui étaient supérieurs à 7% en avril et mai pour un prêt à taux fixe sur 30 ans, le plus courant, sont depuis début juin repassés sous cette barre, et baissent lentement, selon les données de l'agence de refinancement Freddie Mac.

Il y avait cependant davantage de biens en vente le mois dernier, ce qui devrait contribuer "à stimuler les ventes de logements et à maîtriser la hausse des prix des logements dans les mois à venir", a précisé Lawrence Yun. Le nombre de biens en vente sur le marché était en effet supérieur de 6,7% par rapport à avril, et même de 18,5% par rapport à mai 2023, pour atteindre 1,28 million. Cela représente 3,7 mois de ventes au rythme actuel.

"L'augmentation de l'offre de logements est une bonne nouvelle pour les consommateurs qui souhaitent voir plus de propriétés avant de prendre une décision d'achat", a encore salué Lawrence Yun.

ENERGIE

Le pétrole à plus de 85 dollars

Les cours du pétrole se sont repliés, refroidis par un dollar fort et un affaiblissement de l'activité en zone euro, après de forts gains au cours de la semaine alors que les investisseurs surveillent le risque géopolitique au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a cédé 0,54% à 85,24 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a perdu 0,68% à 80,73 dollars.

En zone euro, l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global a montré un ralentissement de l'activité manufacturière qui reste toutefois en très légère croissance à 50,8, contre 52,2 en mai. Ces données ont renforcé le dollar par rapport à l'euro. Le billet vert grappillait 0,07% vers 1,0695 dollar pour un euro. Le dollar index qui compare le billet vert par rapport à un panier de devises grimpa de 0,18%. Quand le dollar se renforce, cela renchérit les factures de pétrole qui s'échange en dollars et donc cela a tendance à mettre la pression sur les prix du baril.

Il est à noter que la demande globale d'or noir a reçu une impulsion positive avec la publication, la veille, par l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA) d'une contraction des stocks commerciaux de pétrole brut de 2,5 millions de barils la semaine dernière aux Etats-Unis.

SAISON ESTIVALE

Ouverture officielle de la saison estivale 2024 depuis la wilaya de Mostaganem

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a présidé, samedi en compagnie du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Didouche Mokhtar et de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables Fazia Dahleb, dans la wilaya de Mostaganem, l'ouverture officielle de la saison estivale pour l'année 2024.

Président à la plage "Les Dunes" (commune de Mazaghran) l'ouverture de la saison estivale de cette année, M. Merad a affirmé que "tous les secteurs et services publics sont prêts à fournir les meilleures prestations à tous les citoyens surtout ceux qui comptent passer des vacances avec la famille et découvrir le pays".

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions à tous les services de l'Etat pour faire de cette saison un succès, sans incidents", a déclaré le ministre.

Après avoir salué les efforts déployés pour préparer la saison dans la wilaya de Mostaganem, il a souligné: "nous avons donné des instructions à l'ensemble des 14 wilayas côtières, notamment celles liées à la facilitation de l'arrivée de la communauté nationale résidant à l'étranger, qui découvrira, lors de son séjour pendant les vacances d'été, le potentiel et les capacités de leur pays".

Avant de donner le coup d'envoi officiel de la saison estivale de cette année, la délégation ministérielle a suivi un exposé sur les modalités de cette saison au niveau de la wilaya de Mostaganem.

Elle a également visité les stands de l'exposition organisée à l'occasion, à laquelle participent différents secteurs concernés, de même qu'une autre exposition sur l'artisanat.



Dans le cadre du renforcement des activités touristiques, la délégation ministérielle a mis en service l'application électronique "Mostaganem Wijhati", réalisée par une startup pour la promotion touristique et l'attractivité de la wilaya comme destination touristique et de loisirs.

Après avoir écouté un exposé sur le plan d'aménagement de la plage "Les Dunes" dans la commune de Mazaghran, qui fait partie des 14 nouveaux sites de baignade aménagés cette saison, et sur l'opération d'aménagement de la façade mari-

time de Salamandre (commune de Mostaganem et Mazaghran), les ministres ont présidé une cérémonie d'octroi d'autorisations d'exploitation définitive de plusieurs projets d'investissement et de droit de concession pour l'exploitation touristique (7 autorisations).

En outre, la délégation ministérielle a suivi un exercice de manœuvre du dispositif de surveillance des plages relevant de la Protection civile pour tester l'efficacité de l'intervention en cas de sauvetage d'une personne noyée.

Campagne nationale de sensibilisation au profit des estivants et des usagers de la route (Sûreté nationale)

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN), une campagne nationale de sensibilisation sous le slogan "Ensemble pour une saison estivale sans accidents", au profit des estivants et des usagers de la voie publique, coïncidant avec le début de la sai-

son estivale, a indiqué samedi un communiqué de la DGSN.

Cette campagne, qui se déroulera tout au long de la saison estivale, "sera accompagnée d'activités de sensibilisation de proximité en faveur des estivants et des automobilistes, notamment des transports en commun", à travers "des conseils et des orientations

sur l'impératif de respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse, les dépassements et les arrêts dangereux, outre la conduite imprudente", note le communiqué.

Les formations de sécurité sur le terrain s'attèleront à "la lutte contre les crimes portant atteinte aux personnes et aux biens, et au maintien de l'ordre et de la sérénité publique au

niveau des plages autorisées à la baignade, des espaces et places publics, des aires de loisirs et de divertissement, ainsi que des gares routières et des stations de métro et de tramway", selon la même source. La DGSN met à la disposition des citoyens les numéros verts 1548 et 17, ainsi que les supports numériques officiels de la Police, disponibles 24H/24.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Guelma: une caravane de sensibilisation pour exhorter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a lancé, samedi à Guelma, une caravane de sensibilisation à Guelma pour exhorter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales lors de la période de révision exceptionnelle de ces listes, du 12 au 27 juin, en prévision de la prochaine élection présidentielle.

Président, devant le siège de la Direction de la jeunesse et des sports, la cérémonie de lancement de cette caravane qui se poursuivra jusqu'à la fin de la période de révision exceptionnelle, M. Moussa Nouri, président de la Commission de la citoyenneté, du volontariat et de la vie associative du CSJ a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette caravane s'inscrit "dans le cadre d'une campagne de sensibilisation initiée par le CSJ à travers toutes les wilayas du pays afin d'encourager les jeunes ayant atteint l'âge de voter à obtenir une carte d'électeur et de participer massivement au scrutin présidentiel du 7 septembre prochain".

M. Nouri a ajouté que les mem-

bres du CSJ "effectueront un travail de proximité, au sein de la caravane, pour exhorter les jeunes à s'impliquer dans la vie politique et à participer avec force à la prochaine élection présidentielle" qui représente, a-t-il dit, "une étape cruciale de l'histoire du pays".

Il a souligné, à cet égard, que la jeunesse "représente une force efficace dans la poursuite du chemin du changement et dans la construction d'un avenir meilleur dans la nouvelle Algérie".

Youcef Benterraz, membre du bureau de la wilaya de Guelma du CSJ, a indiqué, de son côté, que la caravane de sensibilisation "sillonnera plusieurs cités nouvelles d'habitation afin de rappeler aux habitants de ces quartiers la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales en fonction de leurs nouvelle résidence".

Il a ajouté que la caravane "se concentrera sur la catégorie des jeunes ayant atteint l'âge de voter", ainsi que sur ceux d'entre eux qui n'ont pas participé aux précédentes

échéances électorales, et sur ceux qui ont changé de commune de résidence.

Pour sa part, Aya Bouhsan, membre du CSJ, à Guelma, a précisé que la caravane de sensibilisation, constituée de jeunes volontaires, se rendra dans la nouvelle cité des 1.100 logements AADL-2, dans la commune de Guelma, dans la nouvelle ville, dans la cité "H'djar Mengoub", une nouvelle communauté résidentielle comprenant 5.400 logements AADL-2, dans la commune de Belkheir, ainsi que dans la commune de Khez-zara.

Au premier jour de cette action de sensibilisation, les jeunes des cités ciblées ont positivement interagi avec les animateurs de la caravane, et ont exprimé leur détermination à participer à la prochaine élection présidentielle qu'ils considèrent comme "une occasion importante pour consolider les acquis réalisés, ces dernières années, par l'Algérie aux niveaux national et international".

UNIVERSITÉ

Djelfa : résultats concluants pour la pépinière expérimentale de l'Université Ziane-Achour

La pépinière expérimentale de l'Université Ziane-Achour de Djelfa a obtenu des résultats concluants dans la germination de plusieurs variétés de semences à portée stratégique, a-t-on appris, samedi, du responsable en charge de cet espace scientifique.

La pépinière expérimentale de l'Université de Djelfa a réussi dernièrement, dans le cadre du renforcement du volet pratique des travaux des étudiants, à produire des semis en serre de nombreuses plantes aromatiques et médicinales, en plus de plants de caroubiers et d'arganiers, a indiqué, à l'APS, son directeur, Dr. Mounir Gha-four.

Le responsable a relevé que cette pépinière expérimentale a réussi à produire des semis de safran, de mûres sauvages appelées localement "Goudji", de thym sauvage et de nombreuses plantes médicinales et aromatiques, ainsi que des plants de caroubiers présentant des caractéristiques spécifiques à la région en vue de les rendre très productifs.

Les travaux appliqués de la pépinière expérimentale de l'Université de Djelfa sont accompagnés par trois projets de startup portés par des étudiants en Master. Il s'agit de "Aqua" qui est spécialisée en hydroponie, "Touha" en production de cosmétiques et "Khadra" en production de gazon destiné aux espaces verts.

Le recteur de l'Université, M. Hadj Aïlam, a noté que "le succès de ces expériences est le fruit de la stratégie adoptée et qui a joué un rôle important dans l'obtention de résultats positifs grâce à la création de passerelles entre la théorie et la pratique. Cela a permis à l'étudiant de se fixer des objectifs clairs et de se projeter en tant que promoteur de projet au lieu de se limiter au statut de diplômé en quête d'un emploi".

Cette performance est, également, le résultat de la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat en matière de développement et de promotion des cultures stratégiques, dont le caroubier et l'arganier, pour lesquelles des filières agricoles ont été créées.

Un des étudiants ayant participé à ces expériences, Hamza Ferradj, de la Faculté des sciences naturelles et de la vie, a affirmé que la pépinière expérimentale de l'Université est "un espace idéal pour le développement de ses connaissances au volet pratique dans son domaine de recherche axé sur la promotion de nombreuses cultures modèles".

"La pépinière assure les conditions appropriées pour la germination des graines et leur adaptation aux conditions climatiques de la région, et assure diverses variétés d'arbres résistants, qui répondent aux objectifs du plan des autorités publiques visant la réhabilitation et l'extension du barrage vert", a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules à Alger (communiqué)

La brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la première circonscription de la police judiciaire d'Alger-centre a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules, arrêté ses cinq (5) membres et récupéré six (6) véhicules volés, a indiqué dimanche un communiqué des Services de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police d'Alger, représentée par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la première circonscription de la police judiciaire d'Alger-centre, a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules activant à travers tout le territoire national, arrêté ses cinq (5) membres et récupéré six (6) véhicules volés", a précisé le communiqué.

L'opération a été menée suite à une plainte déposée auprès de la brigade par un citoyen dont le véhicule a été volé, selon la même source, qui ajoute que "les investigations menées par les éléments de la police judiciaire, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, et l'exploitation des moyens techniques ont permis d'identifier et d'arrêter les auteurs". L'opération s'est soldée par la récupération de six (6) véhicules et la saisie de documents administratifs, de fausses plaques d'immatriculation et d'une somme de 75.000 DA. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour constitution d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules, a conclu le document.

TUNISIE-HADJ Le nombre des pèlerins décédés passe à 53 décès (Ministère)

Le nombre de pèlerins tunisiens décédés aux lieux Saints lors de l'actuelle saison du Hadj, est passé de 49 à 53 décès, a indiqué le ministère tunisien des Affaires étrangères.

"La délégation tunisienne se base, principalement, sur des informations officielles émanant des autorités saoudiennes compétentes", a commenté le ministère dans un communiqué.

Le Consulat général de Tunisie à Djeddah "poursuit ses efforts de coordination et de suivi permanent de la situation des pèlerins tunisiens, notamment avec le contact direct avec l'ambassade de Tunisie à Riyad outre la mission médicale tunisienne et la Société des services nationaux et des résidences".

Dans un précédent bilan le ministère a fait état de 23 morts. La raison principale de la majorité des décès enregistrés parmi les pèlerins est la chaleur caniculaire caractérisant les Lieux saints cette année, selon le ministère saoudien.



PALESTINE Ghaza : 800.000 élèves privés de leur droit à la scolarité (Bureau)

Au moins 800.000 élèves de différents niveaux d'enseignement dans la bande de Ghaza ont été privés de leur droit à la scolarité cette année, en raison de l'agression génocidaire sioniste en cours depuis le 7 octobre 2023, a fait savoir, dimanche, le Bureau des médias de l'enclave palestinienne. Citant

un communiqué du ministère de l'Éducation, le bureau des médias de Ghaza a fait savoir que "quelque 40.000 lycéens de diverses filières ne pourront pas participer à la session des examens du lycée de cette année, ce qui représente une violation sans précédent qui menace leur avenir et com-

promet leurs chances de s'inscrire dans les universités et collèges locaux et internationaux". Samedi matin, 50.000 élèves se sont rendus dans les salles d'examen de fin d'études secondaires en Cisjordanie et dans les écoles palestiniennes à l'étranger, tandis que l'attaque sioniste empêchait les élèves

de Ghaza de passer les épreuves. Le bureau des médias de Gaza a, en outre, déclaré que "85% des établissements d'enseignement sont hors service à cause des attaques directes et délibérées, ce qui pose un défi important aux efforts visant à reprendre le processus éducatif après la fin de l'agression sioniste.

GRANDE BRETAGNE Fortes perturbations à l'aéroport de Manchester après une coupure de courant



L'aéroport de Manchester, dans le nord de l'Angleterre, a annoncé dimanche subir de fortes perturbations, avec de nombreux vols annulés, après une coupure de courant. L'aéroport, qui est le troisième

du Royaume-Uni en nombre de passagers, a annoncé sur les réseaux sociaux être "affecté par une importante coupure d'électricité" qui a eu lieu dans la région plus tôt dans la matinée. L'électricité a été rétablie mais la panne "a entraîné d'importantes perturbations et les vols au départ des terminaux 1 et 2 sont annulés", a ajouté l'aéroport. Les

passagers devant voyager à partir de ces terminaux sont appelés à ne pas se rendre à l'aéroport et sont invités à contacter leur compagnie aérienne. Les passagers qui doivent partir du Terminal 3, pourraient faire face

à des retards, prévient l'aéroport. De plus, en raison de la panne, leurs bagages pourraient "ne pas être embarqués sur les vols".

La panne affecte également les arrivées des avions. "Un certain nombre de vols arrivant sont détournés vers d'autres aéroports". Des photos publiées sur les réseaux sociaux montrent de longues files d'attente de passagers, certains parlant de "chaos" sur le réseau social X.

La compagnie aérienne EasyJet, qui assure des vols depuis le terminal 1, a indiqué qu'il y avait de "très longues files d'attente" pour la sécurité et des perturbations dans le traitement des bagages en soute. "Bien que cela soit indépendant de notre volonté, nous tenons à nous excuser pour les désagréments", a indiqué la compagnie, cité par l'agence britannique PA.

CHINE 5 morts dans un éboulement provoqué par de fortes pluies

Un glissement de terrain dans une zone montagneuse du centre de la Chine a fait cinq morts, a indiqué un média d'Etat dimanche, au moment où une partie du pays est en alerte face aux intempéries.

Dans un village rattaché à la localité de Huaihua, située à environ 1.500 kilomètres au sud-ouest de Pékin, les pluies torrentielles ont provoqué un éboulement meurtrier, a rapporté la télévision d'Etat CCTV.

Quatre logements se sont effondrés tôt dimanche et cinq personnes ont perdu la vie, a indiqué la chaîne, précisant que des recherches sont en cours pour tenter de retrouver trois personnes disparues. La Chine fait face, ces derniers mois, à des conditions météorologiques extrêmes et à des températures localement inhabituelles, exacerbées par le changement climatique selon des scientifiques.

Dimanche, plusieurs alertes rouges sont en vigueur en raison de pluies diluviennes, notamment dans le Hebei (centre), la province qui compte Wuhan pour capitale, mais aussi dans l'Anhui (est).

De fortes pluies ces derniers jours ont provoqué des inondations, en particulier dans la province du Guangdong (sud). Au moins 38 personnes y ont perdu la vie cette semaine, selon un bilan officiel publié vendredi. A l'autre bout du pays, des températures caniculaires ont enveloppé la semaine dernière une large partie nord, dont la capitale Pékin où les températures avaient localement dépassé les 40 C.

Un mort et sept disparus dans un glissement de terrain dans la province du Hunan

Une personne a été tuée et sept autres sont portées disparues selon un bilan établi après un glissement de terrain survenu dimanche dans un district de la province du Hunan, dans le centre de la Chine, a annoncé le département local de l'information. Le glissement de terrain s'est produit dans le village de Douxi, dans la ville de Huaihua, dimanche vers 04h00. Il a entraîné l'effondrement de quatre maisons.

Toutes les autres personnes présentes sur le site ont été reléguées dans des zones sûres et des opérations de secours sont en cours. Des orages ont frappé de nombreuses parties du Hunan de samedi à dimanche matin, selon l'autorité météorologique locale.

La province a émis dimanche des alertes aux orages et inondations, prévoyant que des tempêtes devraient toucher le nord et le centre de la province dans les semaines à venir, et que les risques de catastrophe seront élevés.

Dimanche matin, cinq personnes ont été tuées et une autre portée disparue en raison d'inondations provoquées par de fortes précipitations dans le district de Yuanling, à Huaihua, situé à environ 1.500 kilomètres au sud-ouest de Pékin, a rapporté la télévision d'Etat CCTV.

RÉFUGIÉS

Le Conseil norvégien pour les réfugiés appelle à "agir" pour faciliter l'entrée de l'aide humanitaire au Soudan

Le conseiller régional des médias pour l'Afrique de l'Est au Conseil norvégien pour les réfugiés, Karl Schembri, a appelé dimanche la communauté internationale à "intervenir" pour faciliter le processus d'acheminement de l'aide humanitaire au Soudan, exhortant toutes les parties soudanaises à respecter et à protéger les civils et les travailleurs humanitaires. Schembri a déclaré, dans un communiqué de presse, que "le Conseil norvégien pour les réfugiés est

présent sur le terrain dans diverses régions du Soudan, y compris la région du Darfour, mais qu'il ne peut pas faire face aux défis dus aux conflits et à la violence persistants, ce qui rend difficile la distribution de l'aide humanitaire dans certaines régions du pays".

Le responsable a, en outre, tenu la communauté internationale pour responsable de la détérioration de la situation au Soudan, soulignant que "le monde a laissé la situation dans ce pays

se détériorer". "Nous devons nous rappeler qu'en plus des civils bloqués au Soudan, des millions de personnes ont fui le pays en raison de la violence continue et vivent dans des conditions difficiles", a-t-il poursuivi.

Depuis mi-avril 2023, l'armée soudanaise, dirigée par Abdel Fattah al-Burhan, et les Forces de soutien rapide (FSR) dirigées par Mohamed Hamdan Dagalo dit "Hemedti" sont en conflit.

Ce conflit armé a fait plus de 12.000

morts et plus 7 millions de déplacés et de réfugiés, selon les Nations unies. Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se sont multipliés ces derniers mois pour éviter une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes au bord de la famine et à la mort, en raison des pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du Soudan.

APS

SIDI BEL-ABBÈS Sortie de huit promotions à l'École d'application de santé militaire "Dr Yahia Farès"

Une cérémonie de sortie de huit promotions pour l'année 2023-2024, s'est déroulée dimanche à l'École d'application de santé militaire "chahid Dr Yahia Farès" de Sidi Bel-Abbès, relevant de la deuxième région militaire (2e RM), présidée par le directeur central des services de santé militaire au ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Mhamed Bachir Souid.

Il s'agit de la 13e promotion des officiers session de perfectionnement, de la 12e promotion d'officiers session d'application, de la 4e promotion de formation commune de base des élèves officiers d'active, de la 31e promotion de sous-officiers d'active stagiaires pour l'obtention de la capacité militaire professionnelle 2e degré spécialité infirmier et de la 2e promotion de sous-officiers d'active pour obtenir la capacité militaire professionnelle 2e degré spécialité administration de la santé.

Il s'agit également de la 33e promotion des sous-officiers d'active pour l'obtention de la capacité militaire professionnelle premier degré spécialité infirmier, de la 22e promotion pour sous-officiers d'active stagiaires pour l'obtention de la capacité militaire professionnelle premier degré spécialité administration de la santé et de la 1e promotion pour l'obtention de la capacité militaire professionnelle 2e degré, spécialité assistant-infirmier de santé militaire en soins généraux.

Dans une allocution pour la circonstance, le commandant de l'École, le colonel Farid Chella a mis en exergue les grands axes de formation et de connaissances scientifiques et militaires dispensées aux stagiaires par des enseignants compétents et des instructeurs qualifiés leur permettant d'assumer leurs nobles missions avec professionnalisme et discipline en respectant les lois, les règlements, les valeurs de patriotisme et les principes de l'humanisme.

Lors de la cérémonie, les promotions sortantes ont présenté des exhibitions en kuksool et arts martiaux reflétant leur niveau d'instruction et la bonne préparation, ainsi qu'une parade militaire dans un tableau illustrant une parfaite organisation et coordination en harmonie complète.

En outre, l'assistance a visité les ateliers de formation dans le domaine de la santé opérationnelle et un autre dédié aux équipements et matériel militaire, en plus de la projection d'un reportage sur les activités de cet établissement militaire de formation durant l'année universitaire 2023/2024.

La cérémonie s'est achevée en honorant la famille du défunt moudjahid "Balassel Mokhtar", dont les promotions sortantes portent le nom.

Né le 18 avril 1938 dans la ville de Sidi Bel-Abbès, Belassel Mokhtar a rejoint les rangs de l'Organisation civile du Front de libération nationale en 1955 jusqu'en mars 1957.

Comme membre de l'Armée de libération nationale, il occupa plusieurs postes et atteint le grade de lieutenant. Il fut nommé membre du commandement de la zone 3 de la wilaya V historique jusqu'à l'indépendance. Il décéda le 15 décembre 2014 à Sidi Bel-Abbès.

APS

ONCOLOGIE Tous les moyens mobilisés pour promouvoir la médecine nucléaire en Algérie (saihi)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis en avant la détermination de l'Etat à promouvoir la médecine nucléaire en Algérie à travers la mobilisation de tous les moyens et de toutes les ressources financières nécessaires, indique dimanche un communiqué du ministère.

S'exprimant à l'ouverture des travaux d'une Journée scientifique sur le thème "L'oncologie nucléaire à l'ère de la théranostique", organisée, samedi, par l'Association nationale de médecine nucléaire libérale (ANMNL), en collaboration avec la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie (SAFRO), M. Saihi a souligné l'importance de cette réunion, qui se tient au moment où l'Algérie connaît un tournant dans le traitement des cancers et le développement de la médecine nucléaire de manière générale.

Après avoir rappelé "le soutien de l'Etat à ce domaine, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'utilisation de la médecine nucléaire dans la théranostique (diagnostic et thérapie), notamment en oncologie", le ministre a affirmé que "les mesures



prises dans ce cadre sont de nature à opérer une percée dans le domaine de la médecine nucléaire, d'autant que l'Etat, a-t-il dit, est déterminé à promouvoir la médecine nucléaire à travers la

mobilisation de tous les moyens et de toutes les ressources financières nécessaires". Evoquant les résultats prometteurs de la médecine nucléaire dans le domaine de la thérapie, le ministre de la Santé a

jugé important d'ouvrir des postes dans cette spécialité, de doter les centres hospitaliers des équipements nécessaires et d'ouvrir des espaces de formation en médecine nucléaire.

DANGERS DE L'EXPOSITION EXCESSIVE AUX RAYONS DU SOLEIL SUR LA PEAU Journée de sensibilisation à Alger

Le service dermatologie au CHU Mustapha Pacha a organisé, dimanche, à la place de la Grande poste à Alger, les 2e Journées de sensibilisation à la prévention des dangers de l'exposition excessive aux rayons du soleil sur la peau, et les moyens de prévenir le cancer de la peau.

Cette journée de sensibilisation organisée en coordination avec la commune d'Alger-centre, et encadrée par une équipe médicale de dermatologues, a connu une grande affluente de citoyens, qui ont reçu des conseils en matière de prévention des différentes maladies de la peau, causées par une exposition excessive aux rayons du soleil, notamment en été, en vue d'éviter diverses formes de cancer de la peau, outre la distribution de dépliants sur les causes, les symptômes et la prévention du cancer de la peau.

Dans une déclaration à l'APS, la cheffe du service Dermatologie de l'hôpital, Pr. Zoubiri Samira, a indiqué que l'objectif de cet événement était de fournir "les conseils sanitaires nécessaires aux citoyens afin d'éviter les pathologies dermatologiques causées par l'exposition excessive aux rayons du soleil, notamment le cancer de la peau".



"Malgré les bienfaits de l'exposition aux rayons du soleil, qui constitue une source importante de vitamine D, une exposition excessive au soleil pourrait nuire gravement à la santé, allant jusqu'au cancer de la peau", a-t-elle mis en garde, ajoutant que lors de cette rencontre de sensibilisation "nous nous sommes focalisés sur l'importance de l'exposition rationnelle aux rayons du soleil, et sur l'aspect préventif".

Concernant les mesures préventives pour éviter les dangers du cancer de la peau, la même spécialiste a insisté sur l'impératif de "porter des vêtements de protection, de ne pas s'exposer directement au soleil pendant de longues pé-

riodes, de rester à l'ombre et d'éviter de sortir entre 10h et 16h", en plus d'appliquer généreusement une crème solaire sur différentes parties du corps avant l'exposition au soleil, porter des lunettes de soleil pour éviter l'exposition aux rayons UV, se couvrir la tête avec un chapeau et boire beaucoup d'eau.

De son côté, la présidente de l'association "Essaada" qui vient en aide aux enfants atteints de la maladie de "Xeroderma Pigmentosum", Sihem Benbetka, a salué l'initiative qui contribuera à "sensibiliser les parents à la nécessité de protéger les enfants d'une exposition excessive au soleil, car même une faible exposition aux rayons so-

laires ou à la lumière artificielle peut les rendre sujets au cancer de la peau".

"Cette maladie génétique non transmissible affecte considérablement le visage des personnes touchées, car elles sont plus sensibles aux rayons du soleil, ce qui entraîne souvent des déformations et des brûlures graves, outre la cécité", a-t-elle expliqué.

Mme Benbetka a également souligné que le danger de cette maladie "réside dans l'incapacité des personnes atteintes à renouveler les cellules de la peau après leur exposition au soleil, d'où l'importance de la prévention et de fournir des vêtements spéciaux de protection contre les rayons du soleil".

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 37.598 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 37.598 martyrs et 86.032 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 47 martyrs et 121

blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les

forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste

mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

ALCOOL FRELATÉ EN INDE

Le bilan s'alourdit à plus de 50 morts

Au moins 53 personnes sont mortes en Inde après avoir consommé cette semaine de l'alcool frelaté, selon un nouveau bilan fourni dimanche par les autorités locales, des victimes hospitalisées succombant à cette boisson toxique.

"Cinquante-trois personnes sont décédées", a affirmé le responsable de l'administration du district de Kallakurichi M.S. Prasanth cité dimanche par l'agence de presse Press Trust of India, précisant que sept personnes avaient été arrêtées dans cette "tragédie de l'alcool frelaté".

Jeudi, le responsable de l'Etat du Tamil Nadu, M.K. Stalin, avait déclaré que l'Arrack distillé localement et mélangé à du méthanol toxique avait fait 37 morts dans les heures qui ont suivi la consommation d'alcool illégal.

M.S. Prasanth, cité par Press Trust of India, avait précisé que plus de 100 personnes avaient été hospitalisées, le gouverneur de l'Etat, R.N. Ravi, ajoutant sur X que "de nombreuses autres victimes" luttent pour leur vie. Des centaines de personnes meurent chaque année en Inde en raison de lots d'alcool toxique fabriqués dans des distilleries clandestines. Du méthanol est souvent

ajouté à ces boissons pour renforcer leurs effets, ce qui peut entraîner la

cécité, des lésions hépatiques ou la mort.

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Le Soudan a besoin de toute urgence d'une réponse humanitaire à grande échelle

Le président international de l'ONG Médecins sans frontières (MSF), Christos Christou, a déclaré que le Soudan a besoin de toute urgence d'une réponse humanitaire à grande échelle, d'un accès humanitaire sûr à toutes les régions du pays et du plein respect du droit humanitaire international.

Dans une lettre ouverte sur le Soudan publiée samedi, le président de MSF a aussi appelé à "la protection et à l'assistance urgentes des civils" soudanais alors que le pays fait face depuis le 15 avril 2023 à un conflit armé opposant l'armée soudanaise aux les Forces de soutien rapide (FSR).

De plus, environ 756.000 personnes au Soudan pourraient être confrontées à une



pénurie alimentaire catastrophique d'ici septembre prochain, selon les prévisions préliminaires des agences de l'ONU et des groupes de secours visant à déterminer si la

famine sera officiellement déclarée. Et le 19 juin, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a mis en garde contre l'aggravation de la crise au Soudan, dans un

UNICEF

52.000 enfants de moins de cinq ans en Zambie risquent une grave émaciation

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a averti que près de 52.000 enfants de moins de cinq ans risquent de tomber dans les griffes d'une émaciation sévère en Zambie, la forme la plus grave de malnutrition, au cours des douze prochains mois si des mesures préventives urgentes ne sont pas prises.

Selon l'agence onusienne, cette évaluation intervient à un moment où la Zambie souffre d'une sécheresse prolongée, en particulier dans les provinces de l'ouest, du sud, du centre et du nord-ouest.

Quatre régions sur dix de la Zambie sont particulièrement exposées au risque de malnutrition car de nombreuses familles sont confrontées à la faim, d'après la même source.

A cet effet, l'UNICEF a appelé à "une action immédiate pour assurer la distribution de nourriture et d'argent aux mères et aux enfants, élargir l'accès aux soins de santé et améliorer les services de santé et d'assainissement".

La Zambie a officiellement classé la sécheresse à laquelle elle est confrontée comme une "catastrophe nationale" qui a détruit le secteur agricole.

Et le président zambien Hakainde Hichilema a déclaré récemment que le secteur agricole avait été dévasté par le manque de précipitations et que la Zambie n'avait pas vu de pluie depuis des semaines.

contexte d'escalade significative des taux de faim et des prix. Selon un rapport publié récemment par les Nations unies, les répercussions de la crise au Soudan s'accroissent dans les pays voisins. Parmi les plus de deux millions de personnes déplacées à cause de la guerre qui vivent hors des frontières du Soudan, plus de la moitié sont réfugiés au Tchad et au Soudan du Sud, deux pays souffrant déjà de taux de faim élevés. Avec l'arrivée de la saison des pluies et son prolongement dans la région jusqu'en août, les routes se transforment en chemins boueux, ce qui complique l'acheminement de l'aide humanitaire et augmente le risque d'insécurité alimentaire.

Lundi 24 juin 2024

SCIATIQUE Comment calmer la douleur au plus vite

C'est entre 35 et 50 ans que les sciatiques sont les plus fréquentes. La douleur qui naît au bas du dos irradie alors dans la fesse et le long de la jambe. Le défi ici : agir au plus vite pour éviter qu'un fond douloureux ne s'installe.

"Dans la majorité des cas, un traitement à base d'antalgiques et d'anti-inflammatoires, associé à du repos suffisent à soulager une sciatique" assure le Dr Florian Bailly, rhumatologue à l'hôpital Hôtel-Salpêtrière à Paris. La douleur va s'estomper progressivement en une à trois semaines.

Des séances de kinésithérapie, d'ostéopathie ou de chiropraxie peuvent accélérer la guérison et éviter les rechutes. Cependant, "comme la sciatique découle souvent d'un début de hernie discale, à savoir une lésion au niveau d'un disque intervertébral, des manipulations inadaptées peuvent aggraver la situation. Donc toujours demander l'avis de son médecin avant", insiste le Dr Gilles Mondoloni, médecin ostéopathe et acupuncteur à Maisons-Laffitte.

UNE RADIO NE SUFFIT PAS POUR IDENTIFIER UNE HERNIE

Une hernie discale est identifiable sur un scanner (pour les hernies de grande taille uniquement) ou une IRM du bas du dos, pas avec une simple radio. Ces examens sont prescrits si la sciatique persiste malgré un traitement bien conduit.

"Les personnes souffrant d'une sciatique peuvent aussi venir nous voir directement", assure de son côté Caroline Lambert, chiropracteur à Paris.

Car avant d'effectuer des manipulations, un chiropracteur sérieux analyse les examens réalisés. "Soit le patient arrive muni de son imagerie (scanner, IRM) prescrite



par un médecin consulté antérieurement. Soit je lui demande d'effectuer la séance suivante".

Comme en cas de lumbago, phytothérapie, hypnose et acupuncturologie peuvent aussi aider à soulager la douleur. "Des tisanes ou des gélules d'Harpagophytum, ou une plante anti-inflammatoire,

peuvent être efficaces", ajoute le Dr Mondoloni. C'est la technique du TENS, pour "stimulation électrique nerveuse transcutanée". Ce traitement repose sur l'utilisation d'un appareil constitué d'électrodes applicables sur la peau au niveau du dos et de la jambe, et d'un boîtier qui envoie des impulsions électriques à travers la peau.

"Ces ondes brouillent le message nerveux douloureux, et détendent les muscles. Ce qui soulage la douleur", explique le Dr Bailly. Ce traitement peut être prescrit par un médecin spécialiste de la douleur si le traitement médicamenteux ne suffit pas, et en complément de celui-ci. Utile chez un kiné ou à domicile, il réduit la douleur chez plus de 50% des patients.

SI GA DURE DES SEMAINES, PLACE AUX INFILTRATIONS
Réalisées par un radiologue ou un rhumatologue sous contrôle radioscopique, celles-ci consistent en une injection de médicaments anti-inflammatoires puissants, des corticoïdes, entre deux vertèbres, sur le trajet du nerf à l'origine du conflit avec le disque. L'objectif est de réduire l'inflammation au niveau de ce nerf, et ainsi de diminuer la douleur.

Le geste dure une quinzaine de minutes et est peu douloureux. En général une amélioration est sensible au bout de quelques jours. Renouvelable 2 à 3 fois. Pas plus, car il existe des risques, même s'ils sont faibles : allergies ou infections au niveau du site d'injection.

Les médicaments pour soulager la douleur

Vous avez déjà eu mal dans le bas du dos, mais cette fois-ci la douleur est plus forte, et surtout plus handicapante ? Il ne faut pas vous soigner seul mais consulter votre médecin. Un examen est indispensable pour choisir le ou les médicaments qui vont vous soulager.

Plusieurs classes de produits

La hernie discale est dite simple quand elle n'affecte aucune racine nerveuse. Les douleurs lombaires sont fortes, mais pas trop invalidantes.

La hernie comprime une racine nerveuse. Si la douleur descend en plus dans la jambe, c'est une sciatique.

Selon l'intensité des douleurs, le médecin va vous prescrire des antalgiques plus ou moins puissants et/ou des anti-inflammatoires :

- soit de palier I (selon l'échelle de l'OMS) : doliprane®, anti-inflammatoires non stéroïdiens (Nifluril®, Voltarene®)...
- soit de palier II (Dafalgan codéin®...),
- soit parfois, même, des produits proches de la morphine.

Il associe souvent des relaxants musculaires (Myolastan®, Coltramyl®...) pour détendre les contractures qui accentuent la douleur.

Bon à savoir

- Dès que la douleur diminue, il faut essayer de bouger car le repos prolongé favorise la chronicisation de la douleur.

- Si la douleur dure, il peut être conseillé de porter un lombostat (corslet léger en résine moulé), durant 4 à 6 semaines (à partir de 55e en pharmacie remboursés à 65% par la Sécurité sociale). A voir avec son médecin.

- En cas de douleurs intenses non soulagées par le traitement "standard", votre médecin pourra vous orienter vers un centre antidouleur.

Dr Hippolyte

Sciaticque : 3 étirements à faire dès le réveil

Tous ceux qui ont été cloués un jour au lit par une sciatique n'ont qu'une seule crainte : que la douleur qui suit le trajet du nerf se réveille soudainement. Si vous sentez quelques picotements dans la fesse ou la cuisse, voici des étirements simples à faire dès le réveil dans votre lit. Ils vous apporteront un soulagement immédiat.

Une douleur insidieuse qui court de la fesse au talon annonce souvent le retour de la sciatique. C'est une douleur fréquente qui, 9 fois sur 10, guérit spontanément (avec des anti-inflammatoires et des décontractants quand même) en 6 à 8 semaines. Mais pour éviter que la douleur ne se réveille trop souvent, découvrez ces quelques mouvements à faire le matin au réveil. Pour démarrer la journée sans être coincé.

SI VOTRE SCIATIQUE EST DUE À DE L'ARTHROSE

L'arthrose des vertèbres lombaires (également appelée lombarthrose) est souvent due à une inflammation vertébrale ancienne ou à un stress physique exagéré par le travail ou par une pratique sportive. Les douleurs sont plus ou moins fortes selon l'ampleur de l'arthrose et peuvent parfois irradier et provoquer une sciatique ou une douleur de la cuisse (néralgie).

CET ÉTIREMENT VA AIDER À SOULAGER L'IRRADIATION :

Allongé sur le dos, ramenez doucement les deux genoux vers la poitrine et entourez-les de vos bras pour faire le dos rond. Maintenez cette position pendant 30 secondes. Répétez ce mouvement encore trois fois puis passez à l'exercice suivant. Toujours allongé sur le dos, pliez les jambes, pieds à plat. Dessinez vos abdominaux pour coller le bas du dos contre le matelas. Tenez cette position 5 secondes puis relâchez. Répétez une dizaine de fois.

Pour prévenir la douleur de la sciatique, répétez cet enchaînement une dizaine de fois chaque matin au réveil.



SI LA SCIATIQUE EST DUE À L'ABSENCE DE SOUPLESSE DE VOS HANCHES

Les muscles fléchisseurs de la hanche sont un groupe de muscles comprenant des muscles de la hanche et du haut de la cuisse. Ce sont eux qui vous permettent de relever le genou vers votre buste ainsi que de bouger votre jambe d'avant en arrière et de gauche à droite. Un mode de vie sédentaire et de longues heures en position assise peuvent conduire à des tensions dans ce groupe de muscles, et venir chatouiller le nerf sciatique. Allongé sur le dos, jambes

tendus mais pieds fléchis, levez le genou droit vers votre poitrine et placez vos mains derrière le genou.

Tirez doucement votre genou (droit) vers l'épaule gauche et maintenez cette position pendant 30 secondes.

Répétez ce mouvement trois fois, puis faites de même avec la jambe gauche : levez le genou gauche vers votre poitrine et placez vos mains derrière le genou. Tirez doucement votre genou (gauche) vers l'épaule droite et maintenez cette position pendant 30 secondes. En plus d'étirer les fléchisseurs, cet exercice permet de détendre et d'allonger le bas du

dos. À noter : si vous souffrez d'une blessure au niveau de l'aîne ou de la hanche, voyez avec votre médecin ou votre kinésithérapeute si vous pouvez pratiquer cet exercice.

SI VOTRE SCIATIQUE EST DUE À UNE HERNIE DISCALE

Les vertèbres sont composées d'un anneau fibreux et d'un noyau contenant une sorte de gelatine. Quand cet anneau se fissure (à la suite de microtraumatismes parfois anciens), il arrive que le noyau s'échappe par cette petite déchirure, formant une hernie qui vient comprimer l'une des racines du nerf sciatique. C'est cette inflammation qui provoque la douleur.

L'étirement suivant aide à créer de la distance entre les disques de la colonne vertébrale, afin de soulager la pression sur le nerf sciatique :

Allongé sur le ventre, appuyez vos avant-bras, posés à plat sur le lit (à la façon du Sphinx) Levez la poitrine et étirez votre colonne vertébrale depuis le coccyx jusqu'aux vertèbres cervicales. Vous avez le droit de courber le dos. Restez dans cette position pendant 30 secondes en respirant profondément.

Puis la douleur est légère, vous pouvez répéter ce même étirement, toujours allongé sur le ventre, mais en étant appuyé sur la paume des mains (placées au niveau des épaules) et non plus sur les avant-bras. Maintenez la position pendant 10 secondes en respirant profondément.

Pour prévenir la douleur de la sciatique, répétez cet enchaînement une dizaine de fois chaque matin au réveil.

Sciaticque liée à l'âge : la rééducation avant tout

Passe 50 ans, la cause la plus fréquente de douleurs dans le bas du dos et la jambe est liée à l'arthrose. Elle peut en effet entraîner un rétrécissement du canal lombaire, avec une irritation des nerfs, responsable de sciatique.

La sciatique liée à l'âge (les médecins parlent aujourd'hui de canal lombaire étroit) s'explique le plus souvent par une sténose du canal lombaire. C'est-à-dire par le rétrécissement, au bas du dos, du canal contenant les racines nerveuses qui innervent les membres inférieurs. La compression des nerfs à l'intérieur de ce canal est source de douleurs chroniques au niveau, qui ferme encore plus le canal lombaire. L'âge est d'habitude le patient à basculer son bassin en avant lors de la marche. Un geste difficile. Ce qui explique que la rééducation peut durer plusieurs mois. Couplée à la correction d'une mauvaise position et si nécessaire à une perte de poids, la rééducation peut suffire pour retarder ou éviter une chirurgie. On peut aussi faire appel à la PCPthérapie (pression continue profonde réalisée avec un dispositif par un médecin ou un kiné).

permet de stabiliser les douleurs, pendant parfois plusieurs années. S'il ne suffit pas, le médecin peut prescrire des infiltrations de corticoïdes. Mais « Le traitement à long terme de la sténose lombaire reste la rééducation », souligne le Pr François Rannou, rhumatologue et rééducateur.

EN QUOI CONSISTE LA RÉÉDUCATION ?

Réalisée par un kinésithérapeute, elle vise notamment à apprendre au patient des techniques pour lutter contre la lordose lombaire, cette tendance à être très cambré, qui ferme encore plus le canal lombaire. L'idée est d'habituer le patient à basculer son bassin en avant lors de la marche. Un geste difficile. Ce qui explique que la rééducation peut durer plusieurs mois. Couplée à la correction d'une mauvaise position et si nécessaire à une perte de poids, la rééducation peut suffire pour retarder ou éviter une chirurgie. On peut aussi faire appel à la PCPthérapie (pression continue profonde réalisée avec un dispositif par un médecin ou un kiné).



Dr Hippolyte

Hernie discale : on opère ou pas ?

Grâce à l'efficacité des infiltrations, on opère de moins en moins les hernies discales. La chirurgie reste indispensable dans seulement 5 à 10% des cas, précise le Dr Jean Huppert, neurochirurgien du dos à Saint-Etienne.

QUAND FAUT-IL OPÉRER UNE HERNIE DISCALE ?

La chirurgie s'impose si la hernie discale est si importante qu'elle induit une sciatique "hyperlalgique", avec des douleurs intolérables et handicapantes, résistantes à tous les autres traitements. La chirurgie est également la seule solution dans certaines situations nécessitant une intervention en urgence : sciatique paralysant le pied, difficulté à uriner ou à aller à la selle, etc.

COMMENT SE PASSE L'OPÉRATION ?

On opère sous anesthésie générale. Le chirurgien pratique une petite incision de 2 à 4 centimètres, retire le fragment de disque qui comprime le nerf et vide le disque lésé. L'intervention dure 30 à 45 minutes ; l'hospitalisation, 2 à 4 jours.

L'opération fait disparaître la douleur sciatique (au niveau de la fesse et de la jambe) dans plus de 60% des cas. Le patient peut marcher dès le lendemain. Concernant la douleur au dos, les résultats sont plus mitigés.



ET SI ÇA NE MARCHÉ PAS ?

Si la chirurgie "simple" du disque lésé ne suffit pas, le chirurgien peut supprimer ce disque, en le remplaçant par une prothèse ou une greffe d'os. Mais ces interventions sont plus lourdes. Les risques sont rares mais peuvent être sérieux (infection, paralysie, etc.). Ils concernent moins de 1% des cas. Le conseil : s'adresser à des centres où exercent des neurochirurgiens ou des orthopédistes expérimentés et spécialisés dans le dos, qui pratiquent ce type de chirurgie en routine.

Le patient peut marcher dès le lendemain. Concernant la douleur au dos, les résultats sont plus mitigés.

CONFLIT AU SOUDAN 260 morts et 1.630 blessés à El Fasher (MSF)

L'Organisation Médecins sans frontières (MSF) a annoncé, dimanche, que 260 personnes ont été tuées et plus de 1.630 blessées dans la ville d'El Fasher, dans l'Etat du Nord Darfour, à l'ouest du Soudan, depuis le début des combats il y a environ 6 semaines.

L'organisation internationale a ajouté dans un communiqué sur la plateforme "X" : "Neuf jours se sont écoulés depuis que le Conseil de sécurité a appelé à la fin des combats à El Fasher, au Soudan, mais les combats continuent".

Le 13 juin, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution appelant à la fin des hostilités et du siège d'El Fasher, théâtre d'affrontements depuis le 10 mai. Médecins sans frontières a mis en garde contre "la poursuite des attaques contre les hôpitaux et l'incapacité de toute assistance extérieure d'atteindre la ville en raison de la gravité des violences".

Et d'ajouter : "Plus de 260 personnes ont été tuées et plus de 1.630 autres blessées depuis le début des combats il y a six semaines, dont des femmes et des enfants". L'organisation a cité les propos de Michel Lacharité, chef des opérations d'urgence de l'organisation : "A El Fasher, nous assistons à une série d'attaques et de contre-attaques qui n'excluent pas les hôpitaux, sans que les parties belligérantes n'assument leurs responsabilités de protection des civils".

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) mènent une guerre qui



a fait environ 15.000 morts et environ 8,5 millions de déplacés et de réfugiés, selon les Nations Unies.

Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se sont multipliés pour épargner au Soudan

une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes à la famine et à la mort en raison de pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

Aboul Gheit appelle à des efforts internationaux concertés pour empêcher l'effondrement du pays

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a appelé à des efforts internationaux collectifs pour "sauver l'Etat soudanais et empêcher son effondrement", rapportent dimanche des médias. Aboul Gheit a souligné "la nécessité de mettre en œuvre la résolution adoptée par le Conseil de

sécurité la semaine dernière, qui a appelé les Forces de soutien rapide (FSR) à mettre fin au siège de la ville d'El Fasher, la capitale de l'Etat du Darfour Nord, et arrêter immédiatement les combats". Il a également réaffirmé l'importance de "mettre en œuvre les accords de la plate-forme de Djeddah, de revenir à

la voie pacifique pour résoudre la crise soudanaise et de lancer un dialogue dirigé par les Soudanais".

Depuis le 15 avril 2023, le Soudan est le théâtre de combats entre les forces armées dirigées par Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide (FSR) dirigées par Muhammad Ham-

dan Dagalo (Hemedti). Le Soudan a enregistré près de 10 millions de personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays depuis le début des combats, selon les statistiques des Nations unies. Les infrastructures du pays ont été en grande partie détruites et la population est menacée de famine.

Le PAM alerte sur les répercussions de la crise soudanaise sur les pays voisins

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a alerté, samedi, sur les répercussions de la crise soudanaise sur les pays voisins, après le déplacement de plus de 2 millions de personnes, notamment vers le Tchad et le Soudan du Sud.

"Alors que la crise soudanaise se poursuit, ses répercussions sur les pays voisins s'accroissent", a averti l'organisation onusienne dans un message posté sur la plateforme X.

Et d'ajouter : "plus de 2 millions

de personnes ont été déplacées hors du pays en raison de la guerre, et plus de la moitié d'entre elles vivent au Tchad et au Soudan du Sud, des pays qui souffrent déjà de niveaux de faim élevés." Depuis mi-avril 2023, l'armée soudanaise dirigée par Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide (FSR) dirigées par Mohamed Hamdan Dagalo dit "Hemedti" sont en conflit.

Ce conflit a fait plus de 12.000

morts et plus 7 millions de déplacés et de réfugiés, selon les Nations unies.

Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se sont multipliés ces derniers mois pour éviter une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes au bord de la famine et à la mort, en raison de pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

KENYA

Le président Ruto prêt à discuter avec les protestataires

Le président kényan William Ruto s'est dit prêt à "une conversation" avec les jeunes manifestants contre un projet de nouvelles taxes, a affirmé la présidence samedi.

"Nous aurons une conversation avec vous pour identifier vos problèmes et travailler ensemble en tant que nation", a dit M. Ruto dans

une déclaration partagée sur X par le porte-parole présidentiel Hussein Mohamed. Les jeunes manifestants ont pris de cours le gouvernement, au moment où le mécontentement s'accroît au sujet des politiques économiques de M. Ruto.

"Nos jeunes se sont mis en avant pour débattre sur les affaires du pays. Ils ont

effectué leur devoir démocratique, pour s'affirmer et être reconnus", a ajouté M. Ruto dans ses premiers commentaires publics sur le mouvement.

Deux personnes sont mortes et des dizaines ont été blessées lors d'une manifestation jeudi dans la capitale, Nairobi, selon des défenseurs des droits. Les rassemble-

ments avaient commencé mardi à Nairobi avant de se répandre à l'ensemble du pays. Un appel national à la grève a été lancé pour le 25 juin. L'administration du président Ruto a défendu son projet de nouvelles taxes, qu'elle juge nécessaires pour redonner des marges de manœuvre au pays, lourdement endetté.

CENTRAFRIQUE Au moins cinq personnes tuées par des hommes armés dans le nord du pays

Cinq personnes ont été tuées samedi dont quatre Burkinabés dans un chantier minier dans le nord de la République centrafricaine (RCA), ont indiqué des sources locales concordantes.

Selon les autorités locales, les rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) ont attaqué très tôt dans la matinée de samedi un chantier minier exploité des Burkinabés dans la localité de Kouki située à 90 km de Bossangoa, chef-lieu de la préfecture de l'Ouham.

"Les rebelles de la CPC ont tué cinq personnes et blessé une autre dans un chantier minier dans la localité de Kouki, près de Bossangoa. C'est une attaque spontanée parce que les assaillants se sont retirés une fois commettre leur forfait", a rapporté Barthélémy Wilikon, gouverneur de Yadé et préfet de Bossangoa.

M. Wilikon a indiqué que les corps sans vie des ressortissants burkinabés sont en train d'être acheminés par la voie terrestre sur Bangui, capitale centrafricaine.

Il convient de rappeler que la région de l'Ouham est souvent victime des attaques répétées des rebelles de la CPC, actifs dans la région du nord de la République centrafricaine.

LIBERIA

Le président Boakai déclare environ 1 million de dollars d'actifs

Le président libérien Joseph Boakai a rendu publique la déclaration obligatoire de ses actifs, qui montre qu'il possède un peu moins d'un million de dollars.

Les textes en vigueur forcent les responsables gouvernementaux et un certain nombre d'autres officiels à déclarer leurs biens avant de prendre leur poste. Mais ils ne sont pas tenus de publier cette déclaration.

M. Boakai, vainqueur en novembre au second tour de la présidentielle contre le sortant George Weah, avait remis cette déclaration à la Commission anti-corruption (LACC) en février, deux semaines après son investiture. Ses services publient à présent cette déclaration, consultable sur les réseaux sociaux.

Cette initiative est le signe de son "engagement indéfectible en faveur de la transparence et de son aversion pour la compromission", a dit la présidence.

Cette déclaration, datée de fin janvier, indique qu'il possédait 970.419 dollars (907.318 euros) en valeur nette déduite de ses dettes, essentiellement en biens immobiliers. M. Boakai a fait vœu de gouverner par l'exemple et de combattre la corruption.

NIGER

9 assaillants éliminés et 31 autres arrêtés par l'armée dans l'ouest du pays (armée)

Un total de neuf assaillants ont été éliminés et 31 autres arrêtés jeudi dernier par les Forces de défense et de sécurité (FDS) du Niger dans le secteur du village de Nabolé de la région de Tillabéry (ouest), a annoncé samedi l'armée dans son bulletin d'informations.

Lors d'une mission de contrôle de zone, les FDS ont été confrontés à des tirs nourris par des terroristes embusqués, selon le communiqué.

On ne déplore aucun dégat dans les rangs des FDS, ajoute le communiqué. Le secteur de Nabolé est situé au niveau de la région des "trois frontières" (Niger-Mali-Burkina Faso), un nouveau foyer d'insécurité dans l'extrême sud-ouest du pays.

APS

PALESTINE

Ghaza: 69% des bâtiments scolaires abritant des personnes déplacées ont été bombardés (UNRWA)

Pas moins de 69 % des bâtiments scolaires abritant des personnes déplacées dans la bande de Ghaza ont été bombardés, a indiqué dimanche l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

"69 % des bâtiments scolaires où les familles déplacées cherchaient refuge ont été directement touchés ou endommagés", souligne l'UNRWA dans un poste publié sur la plateforme X. Dans ce contexte, l'office onusien a indiqué que "ce mépris flagrant du droit humanitaire doit cesser", réitérant une nouvelle fois son appel à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi samedi à 37.551 martyrs et 85.911 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé.



Cisjordanie occupée: au moins 20 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de samedi à dimanche, au moins 20 Palestiniens, dont des enfants, un étudiant et d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint

publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats d'El Khalil, Naplouse, Ramallah, Qalqilya, Ariha et Tobas et ont été accompagnées d'abus, de passages à

tabac et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotages et de destruction des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué.

Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 9.345, précise la même

source, notant que ce total comprend ceux qui ont été arrêtés à leur domicile, aux postes de contrôle militaires ainsi que ceux qui ont été contraints de se rendre sous la pression et ceux qui ont été retenus en otage.

Al Qods Occupée : plusieurs blessés lors d'affrontements avec l'armée sioniste

Plusieurs Palestiniens ont été blessés samedi soir par des tirs de soldats sionistes dans la ville d'Al-Ram, au nord d'Al Qods occupée, rapporte dimanche l'agence Wafa.

Des ambulances ont transporté six blessés par balles, la plupart dans les parties inférieures de la ville, après que "des soldats sionistes stationnés près du mur de l'apartheid ont ouvert le feu" sur des Palestiniens sous prétexte qu'ils tentaient d'entrer dans la ville d'Al Qods occupée, précise Wafa, citant des sources locales.

Les forces d'occupation sionistes

ont également arrêté un certain nombre de Palestiniens et tiré des bombes à gaz toxique et des bombes assourdissantes sur des maisons proches du mur de l'apartheid, ajoute l'agence.

Par ailleurs, au sud de la Cisjordanie occupée, des dizaines de Palestiniens ont été blessés dans la nuit de samedi lors d'affrontements qui ont éclaté avec les forces d'occupation sionistes, au sud-est de Beit Lehm.

Les forces sionistes d'occupation ont pris d'assaut cette ville et pris position sur de nombreux quar-

tiers, provoquant des affrontements avec les Palestiniens, explique encore Wafa, qui précise qu'au cours de ces affrontements, l'armée d'occupation sioniste a tiré par balles et lancé des gaz toxiques et lacrymogènes contre les manifestants Palestiniens, les blessés ayant été soignés sur place.

A Jéricho, en Cisjordanie occupée, les forces d'occupation sionistes ont d'autre part pris d'assaut le camp d'Ain Sultan et tiré à balles réelles sur les manifestants Palestiniens, rapporte encore l'agence Wafa.

LÉGISLATIVES EN FRANCE

L'extrême droite devant la gauche

L'extrême droite française et ses alliés de droite sont en tête des intentions de vote au premier tour des législatives (35,5%), suivis par le Nouveau Front populaire de gauche (29,5%), le camp d'Emmanuel Macron étant distancé (19,5%), selon un sondage Ipsos.

Dans cette enquête pour le quotidien Le Parisien et Radio France publiée samedi à une semaine du premier tour, Les Républicains (LR, droite), qui n'ont pas rejoint l'alliance entre leur président Eric Ciotti et l'extrême droite, arrivent en quatrième position à

7% d'intentions de vote.

Le sondage annonce une forte hausse de la participation par rapport à 2022, où elle s'était élevée à 47,5%, avec 60 à 64% des Français assurant avoir l'intention de se rendre aux urnes.

Selon cette enquête, qui ne fait pas de projec-

tion en sièges, les électeurs du Rassemblement National (RN, extrême droite) sont les plus sûrs de leur choix, seulement 13% d'entre eux estimant que leur vote peut encore changer, contre 19% pour la gauche, 29% pour la majorité et 48% pour LR.

IRAK

7 éléments du groupe terroriste Daech éliminés dans deux frappes aériennes

Sept éléments du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) ont été éliminés dans deux frappes aériennes qui ont ciblé leurs repaires dans la province de Salah ad-Din, dans le nord de Baghdad, a annoncé samedi l'armée irakienne.

Selon un communiqué publié par Security Media Cell, un média affilié au Commandement des opérations conjointes d'Irak, des

avions de combat irakiens ont mené deux frappes aériennes contre des cachettes de l'EI et un tunnel utilisé par les terroristes dans une zone montagneuse du nord-est de la province sur la base de rapports des services de renseignement.

D'après les premières informations, les frappes aériennes ont entraîné la mort de sept éléments de l'EI, dont un responsable, indique

le communiqué, sans préciser le moment des frappes.

La situation sécuritaire en Irak s'est améliorée depuis la défaite de l'EI en 2017. Les derniers éléments de l'EI se sont cependant fondus dans les centres urbains, les déserts et les zones accidentées du pays, d'où ils lancent de fréquentes attaques contre les forces de sécurité et les civils.

APS

ONU

Le SG de l'ONU appelle à un sursaut collectif en faveur de la paix dans le monde

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé à un sursaut collectif pour promouvoir la cause de la paix dans le monde.

Dans un message à l'occasion de la journée de la consolidation de la paix célébrée le 23 juin, le chef de l'ONU a insisté sur la nécessité de privilégier les "outils intemporels" du dialogue, de la diplomatie et de la négociation.

"Il n'est de vocation plus haute que la recherche de la paix", a-t-il souligné, notant que "dans bien trop de pays et de communautés du monde entier, cette paix fait défaut", au moment où les conflits et la violence propagent la misère, la souffrance et la mort comme une gangrène, frappant des millions de personnes chaque année.

Pour inverser cette tendance, le haut responsable onusien souligne l'importance d'œuvrer individuellement et collectivement à l'édification de la paix.

"Nous devons recourir aux outils intemporels que sont le dialogue, la diplomatie et la négociation et faire preuve d'un engagement indéfectible en faveur de l'aide humanitaire afin d'apaiser les souffrances", a-t-il insisté.

Pour lui, il est question de soutenir de manière tangible le développement durable et la réalisation des objectifs qui y sont associés.

"Nous devons mettre l'accent sur la prévention, comme le préconise le Nouvel Agenda pour la paix, afin d'instaurer la confiance, d'apaiser les dissensions, de stimuler le développement et d'endiguer la vague de violence qui gagne les communautés avant qu'elle ne devienne incontrôlable", a-t-il dit.

Il a, par ailleurs, indiqué que le système des Nations Unies salue les femmes et les hommes qui, aux quatre coins du monde, s'attachent inlassablement à bâtir de solides fondations pour la paix d'aujourd'hui et de demain.

"Nous ne cesserons jamais de lutter pour la paix et nous sommes fiers de nous unir à ses artisans, où qu'ils soient, dans cette entreprise capitale", a conclu Antonio Guterres.

AUSTRALIE

Le gouvernement accorde une aide humanitaire supplémentaire à la Corne de l'Afrique

Le gouvernement australien a engagé un financement supplémentaire de 23 millions de dollars pour l'aide humanitaire dans la région de la Corne de l'Afrique.

La ministre australienne des Affaires étrangères, Penny Wong, le ministre du Développement international et du Pacifique, Pat Conroy, et le ministre adjoint des Affaires étrangères, Tim Watts, ont annoncé samedi un financement de 23 millions de dollars australiens (15,2 millions de dollars) pour aider à fournir des soins de santé, de la nourriture et de l'eau potable dans le cadre des crises humanitaires en cours dans la Corne de l'Afrique.

Cette somme comprend 13 millions de dollars australiens (8,6 millions de dollars) pour les personnes vulnérables au Soudan et les réfugiés soudanais qui ont été déplacés dans les pays voisins, six millions de dollars australiens (3,9 millions de dollars) pour l'Éthiopie et la Somalie afin de soutenir les personnes touchées par les crises, et quatre millions de dollars australiens (2,6 millions de dollars) pour le Kenya en réponse aux inondations.

Mme Wong, MM. Conroy et Watts ont déclaré, dans un communiqué commun, que "l'Australie était profondément préoccupée par les effets cumulés des conflits en cours et du changement climatique sur les populations vulnérables de la région".

"L'Australie est gravement préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique et travaille avec des partenaires internationaux pour aider les plus vulnérables et lutter contre l'instabilité dans la région", a indiqué Mme Wong. L'aide sera acheminée par des organisations non gouvernementales australiennes et locales, des partenaires des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge.

MUSIQUE Les 19^e "Andaloussiates El Djazaïr" accueillent les ensembles "El Djazira" et "El Fakhardjia"

Les Ensembles algérois de musique andalouse, "El Djazira" et "El Fakhardjia", ont gratifié, samedi soir à Alger, le public, relativement nombreux de la salle Ibn Khaldoun, d'un florilège de pièces ordonnées dans les Noubas "H'çine" et "Dhil", pour le compte du quatrième soir des 19e Andaloussiates El Djazair, ouvertes le 14 juin dernier.



Programmées sous l'intitulé, "Djawla Fel'Aâssima", les 19e "Andaloussiates El Djazair", ont accueilli depuis leur premier soir, les orchestres des associations, "El Fen Wen'Nachat" de Mostaganem, "Ziriya Andaloussia" de Miliana, "El Djazairia El Mossilyia" et "Cordoba" d'Alger, "Diar El Andalous" de Blida et "Maqam" de Constantine.

Dans des atmosphères empreintes de bien-être et de convivialité, les instrumentistes, au nombre d'une vingtaine, dont neuf musiciennes, de l'Ensemble "El Djazira", dirigé par Bachir Mazouni et présidé par Brahim Bahloul, sont apparus sur scène sous les applaudissements et les youyous du public, élançés dans leurs smokings et élégantes dans leurs accoutrements en soie et en velours, frappés de belles broderies traditionnelles.

Les voix suaves et étoffées de l'Ensemble "El Djazira" ont présenté "Noubet H'çine", une belle promenade animée de chants d'ensembles ou en solo, avec notamment les pièces, "Men li li mekhdoubati el banani", un inqileb dans le mode Araç, destiné à réveiller les voix cristallines de l'orchestre, enchaîné à "Ya mebrek nahar ezziyara", rendu par Bachir Mazouni, "Ya Morsili" par le duo, Imène Aïtouche et Lina Benmouloud et "Hal li talaqi min çabil", par Chanez Kouaci.

S'en est suivi, "In qarrabou" chantée par Abdellah Tighiouert, "Zada el hobbo wajdi" rendue par la voix suave de la grande cantatrice, Hafida Bounequeb, "Ya men laïbet bihi choumoulou", restitué par Baciro Hammouch pour élargir ensuite sur l'ensemble des voix pour rendre, "Charibna wa taba chorbona", "Wi âchiya", "Ittaqi Allah" et de laisser la voix cristalline de Cylla Bazizi conclure avec "Ana berrani ghib".

Dans une ambiance de grands soirs, les youyous et les applaudissements qui ont salué la remarquable prestation de l'Ensemble "El Djazira", se sont prolongés pour ac-

cueillir le collectif, "El Fakhardjia" qui a pris le relais avec Noubet Dhil, rendue par une trentaine d'instrumentistes dont dix musiciennes, sous la houlette du maestro Yacine Ferhaoui et du président Abdelouahab Nefil.

Dans de belles variations modales et rythmiques hautement appréciées par le public, l'ensemble "El Fakhardjia", a rendu les pièces, "Wahachtouka qad ichtahar" par la voix présente et étoffée de Yacine Ferhaoui, "Qad kountou khahir" par Abdelouahab Nefil, "Kadahou el massa" brillamment rendu par Loubna Hamdani, "hobbin fi tani" par Farah Hamdani, "qalbi yahwa" interprété par la grande Hamida Bouaka et enfin, "Rimoun ramatni" et "Atani min zamani" rendus par l'ensemble.

L'Ecole "El Fakhardjia", une institution de grande valeur patrimoniale, ointe de toutes les "bonnes sœurs" des grandes figures qui l'ont faite vivre à travers les temps, renferme aujourd'hui pas moins de "six générations", selon son chef d'orchestre Yacine Ferhaoui, "alant du doyen et membre fondateur de ce collectif prestigieux, Abdelouahab Nefil aux enfants, Inès Laouici (10ans), Mohand said

et Mohamed Karim Rabhi (10 et 9 ans), présents sur scène avec leurs mandolines. Sous un éclairage vif et un décor lumineux aux formes et aux couleurs diverses, les instrumentistes des deux Ensembles, ont été longuement applaudis par l'assistance, embarquée, près de deux heures durant, dans une belle randonnée onirique.

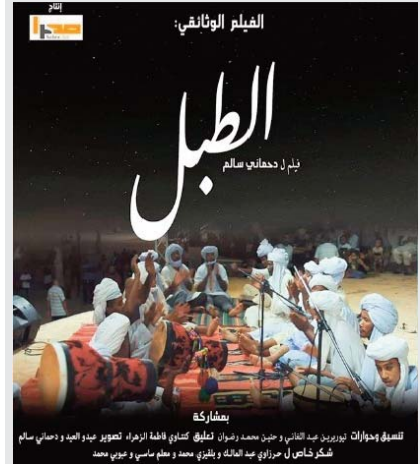
Des distinctions symboliques et des trophées honorifiques ont été remis aux Chefs d'orchestres des deux formations.

Depuis sa création en 2003, "Andaloussiates El Djazair", se fixe pour objectif de donner de la visibilité aux différents ensembles andalous, dans un espace de rencontres et d'échange qui leur est dédié, œuvrant tous à la pérennité de cette musique savante et à sa transmission aux générations futures.

Organisées par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, les 19e "Andaloussiates El Djazair", se poursuivent durant les Week End, jusqu'au 28 juin, à la salle Ibn Khaldoun, avec au programme de l'avant dernière soirée du jeudi 27 juin, les associations "Mezghena" d'Alger et "El Djenadia" de Boufarik.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU TOURISME

Le documentaire algérien "T'bal" du réalisateur Salem Dahmani décroche le prix d'argent à Johannesburg



Le film documentaire algérien "T'bal" (Tambour), du réalisateur Salem Dahmani, de la wilaya d'Adrar, a décroché le prix d'argent "Silver" au Festival international du film du tourisme (International Tourism Film Festival Africa-ITFFA), tenu du 11 au 15 juin à Johannesburg, Afrique du Sud.

Approché par l'APS, Salem Dahmani qui a exprimé sa joie d'avoir remporté ce prix tant rêvé depuis ses débuts en audio-visuel, a avoué consacrer ses efforts à la promotion du riche patrimoine immatériel et matériel national, dont le legs culturel "T'bal", très répandu dans le grand Sud du pays, à Adrar en particulier.

Selon le réalisateur, "cette œuvre vient couronner des efforts de longue haleine dans la production audiovisuelle, photographies et documentaires, mettant en valeur le legs culturel séculaire local à la faveur également des rencontres et interviews avec des vieux et jeunes doués de ce genre artistique, dont El-Hadj Mohamed Aboudi et le jeune talent Abdelmalek Harzaoui".

Cette œuvre tend, a-t-il expliqué, à élucider la dimension socioculturelle du T'bal, instrument, parmi tant d'autres, omniprésent dans les manifestations culturelles et populaires et élément essentiel pour toute cadence poétique rythmique chantant le quotidien de la région.

Ayant d'ores et déjà raflé d'autres prix nationaux, dont celui du meilleur film documentaire au Festival national de Cinéma-Toua d'Adrar, en sus d'un autre prix décroché aux Journées nationales cinématographiques du film du patrimoine tenu en 2021 dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, l'œuvre "Tambour" retrace des scènes des divers sites touristiques de la wilaya, les anciennes bâtisses, les oasis, dunes de sable, les tenues traditionnelles, les us et coutumes devant contribuer à la promotion de la destination touristique nationale, a conclu M. Dahmani.

TIZI-OUZOU

La pièce théâtrale El Ferdous subjugué les bambins

La nouvelle production du théâtre régional, Kateb Yacine, de Tizi-Ouzou (TRTO), "El Ferdous", a subjugué le public juvénile venu nombreux assister à la générale de la pièce, présentée dimanche.

Le spectacle, en langue arabe, d'une heure de temps, écrit par Abdelkader Allali, mis en scène par Seif Eddine Bouha et produit par le TRTO, traite sur fond d'une histoire captivante, du sem-

piternel conflit entre le bien et le mal avec une illustration de la victoire toujours du bien.

Amira, princesse obsédée par les animaux collectionne les espèces les plus rares dans ses jardins, comprendra, au péril de sa vie, le sens de la vie en liberté, lors du rapt de sa mère par un sorcier et sa quête pour la retrouver.

Dans un décor simple, le spectacle, admirablement in-

terprété par de jeunes acteurs, était marqué par des jeux de scène intenses et des séquences loufoques qui ont fait le bonheur des enfants.

"Le théâtre pour enfants nécessite un effort supplémentaire car il exclut le droit à l'erreur et exige de la finesse dans la transmission de son contenu", a déclaré à l'APS Seif Eddine Bouha, metteur en scène du spectacle.

De son côté, Abdelkader Allali, l'auteur du texte a es-

timé que c'est un théâtre qui "revêt une importance aux multiples facettes, artistique, distractive, culturelle et, surtout, éducative", faisant remarquer que le spectacle "El Ferdous" est une fiction qui "fait appel à la curiosité des enfants".

Le spectacle El Ferdous sera rejoué dans la matinée de demain lundi au même théâtre, ont fait savoir les organisateurs.

APS

NUMÉRISATION

Lancement d'une plateforme numérique interactive pour faciliter l'échange entre conseils d'affaires mixtes

Une plateforme numérique interactive a été lancée, dimanche à Alger, par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), avec pour mission de faciliter les échanges entre les investisseurs algériens et étrangers dans le cadre des conseils d'affaires mixtes.

Le lancement de la "Plateforme numérique de l'investisseur" est intervenu lors d'un séminaire sur "le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique", organisé par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

La plateforme, qui a été officiellement mise en service dimanche via le lien <https://invest.gov.dz>, regroupe tous les détails pour faciliter la communication et l'établissement de liens entre les hommes d'affaires algériens et étrangers, en plus de permettre aux personnes intéressées d'ouvrir des comptes afin d'obtenir toutes les informations sur ces conseils pour les rejoindre, selon les explications fournies à cette occasion. La plateforme numérique permettra de faciliter l'accès des investisseurs étrangers au marché algérien, en contribuant par exemple à faciliter la demande et l'obtention de visas sans passer par les étapes classiques.

Le lancement de cette plateforme représente une nouvelle



Bienvenue Sur La Plateforme Numérique De L'investi

étape vers la généralisation de la numérisation, à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a eu de cesse d'appeler.

Le forum a été ouvert sous la supervision du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en présence du Directeur général des

Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbrahim, de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi et de représentants d'organisations professionnelles.

APS

ESPACE

Nouveau report pour le retour sur Terre du vaisseau Starliner



Le retour sur Terre du Boeing Starliner depuis la Station spatiale internationale (ISS), prévu le 26 juin, a de nouveau été reporté, a annoncé la NASA.

Ce nouveau report va permettre d'avoir plus de temps pour examiner les dysfonctionnements du propulseur et les fuites d'hélium qui avaient déjà provoqué un premier retard, a ajouté la NASA. La première mission avec équipage de Starliner vers l'ISS, qui devait initialement durer environ huit jours, a été prolongée jusqu'à une date encore indéterminée.

Le séjour dans l'ISS des deux astronautes véhiculés par Starliner avait été prolongé en raison de problèmes de propulseurs et de fuites d'hélium. Le vaisseau avait décollé de Floride le 5 juin, avec des années de retard et plusieurs reports de dernière minute. "Les dirigeants de la NASA et de Boeing ajustent le retour sur Terre du vaisseau spatial Starliner Crew Flight Test", a déclaré la NASA dans un post publié tard vendredi soir.

Le report du départ prévu le "mercredi 26 juin met fin au désamarrage et à l'atterrissage du Starliner (...)" tout en laissant aux équipes de (la) mission le temps d'examiner les données du système de propulsion", a-t-il indiqué. "Nous prenons notre temps et suivons le processus standard de notre équipe qui gère la mission", a déclaré un responsable de la NASA, Steve Stich.

PUBLICITÉ

EPE - Algérie Télécom - Spa
 Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
 Adresse : Boulevard de FALN , Route de Ain Guesma -Tiaret

دائما أقرب
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°13/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2024(RELANCE SUITE ANNULATION)

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Aménagement bâtiments administratifs - (aménagement mur de clôture +PREO + Logements convertis en bureaux + salle de formation + siège DOT)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
 Le présent Avis d'Appel d'offres s'adresse à toutes personnes physiques et/ou morales exerçant dans le domaine du bâtiment (registre de commerce contenant l'activité principale bâtiment)titulaires d'un certificat de qualification et de classificationcatégorie 02et plus, de droit algérien, ayant les capacités techniques et financières pour la réalisation du projet

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
 Département Achats et Logistique
 Service Achats
 Adresse : Boulevard de FALN , Route de Ain Guesma -Tiaret

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **deux mille dinars algériens(2000 DA)** non remboursable,représentant frais de documentation et de reprographie par virement au compte bancaire : **Compte en dinars N°0001005450300000125/67.**

Présentation des offres :
 Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique, l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure, et devra porter -bien apparent- la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES:N°13/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2024 (RELANCE SUITE ANNULATION)
Aménagement bâtiments administratifs - (aménagement mur de clôture +PREO + Logements convertis en bureaux + salle de formation + siège DOT)
 Adresse : Boulevard de FALN, Route de Ain Guesma -Tiaret
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
 Département Achats et Logistique
 Service Achats
 Adresse : Boulevard de FALN , Route de Ain Guesma -Tiaret

La durée de préparation des offres est fixée à**quinze (15) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, (vendredi ou samedi), La date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à **14H00**.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 028 18083
 Capital social : 115.000.000.000 DA
 Siège Social : Route Nationale n°95,Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger
 NIF : 000 216 901 808 337
 NIS : 000 216 290 656 936

www.algerietelecom.dz
 Email :contact@at.dz
 Tél : +213 (021) 82 38 38

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 44.015.101.367

AVIS D'ATTRIBUTION
 PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément au disposition de l'article 46 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les articles 65, 72 et 161 du décret présidentiel n°15/247 du 18 /09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La direction de l'Administration locale de la wilaya de Ain Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de Capacités Minimale N°042024, pour l'Acquisition Véhicules Touristiques et Utilitaires Aux Services de La Wilaya dans le projet suivant :

• **PROJET :** Acquisition Véhicules Touristiques et Utilitaires Aux Services de La Wilaya.

Publié dans les quotidiens nationaux « النهار الجزائرية » et « DK News » le 23/04/2024 et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), Qu'à l'issue de l'analyse et jugement des offres, il a été obtenu les résultats cités dans le tableau ci-dessous:

Designation de soumissionnaire	La Note			Montant de l'Offre « DA » en TTC	Délais de Livraison	Observation
	Technique	Financière	Globale			
FIAT EL DJAZAIR SPA, Zone Industrielle Extension Oued Smar, N° 63 Lot 20 Dar El Beida Alger. (NIF : 002316120324354)	35,00 Points	20,00 Points	55,00 Points	47.641.999,99	Trois (03) Mois	Offre Unique

Les soumissionnaires intéressées peuvent se rapprocher de la direction de l'administration locale au plus Tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux auprès du comité des marchés publics de la wilaya et ce conformément à de l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 18 /09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Programme de la soirée

TF1 19:50

Football : Euro 2024



Demi-finaliste du Mondial 2022 et finaliste de la Ligue des Nations en 2023, la Croatie est habituée aux places d'honneur dans les tournois majeurs. Andrej Kramaric, Luka Modric et leurs partenaires s'avanceront sur la pelouse Merkur Spiel-Arena de Düsseldorf pour prendre des points cruciaux dans la course à la qualification pour les huitièmes de finale face à l'Italie, tenante du titre. Bryan Cristante et les Azzurri devront montrer un collectif fort et sans faille pour espérer prendre le dessus tactiquement face aux Croates. Cette opposition s'annonce tendue entre deux nations qui voudront éviter l'élimination au premier tour.

france 2 20:10

Pour Marnie Saison 1 - Épisode 1



Marnie, 13 ans, est atteinte d'une forme rare de dystrophie musculaire. Ses parents, Nicci et Andrew, décident exceptionnellement de partir un long week-end pour souffler un peu, mais à leur retour, leur fille fait une poussée de fièvre qui entraîne une énième hospitalisation. À la suite d'une grave infection pulmonaire, l'état de Marnie se détériore rapidement. Ses médecins émettent l'idée qu'il serait dans son intérêt d'arrêter les soins. Mais Nicci refuse l'idée de placer sa fille dans une unité de soins palliatifs et veut se battre pour qu'elle vive...

france 3 20:10

Rose



Rose, 78 ans, vient de perdre son mari qu'elle adorait. Lorsque sa peine laisse place à une puissante pulsion de vie lui faisant réaliser qu'elle peut encore se redéfinir en tant que femme, c'est tout l'équilibre de la famille qui est bouleversé.

CANAL+ 20:06

Spinners Saison 1 - Épisode 1



Ethan dix-sept ans, est un orphelin qui tente de vivre le mieux possible dans les quartiers pauvres du Cap en Afrique du Sud. Il travaille comme chauffeur pour un gang local pour payer le loyer et subvenir aux besoins de son petit frère, Byron, dont il a la charge. Ethan est traumatisé après avoir causé la mort de Percy, un jeune du quartier, en l'impliquant dans la guerre des clans. Il fait la connaissance de Shane un adolescent passionné de spinning, un nouveau sport mécanique.

6 20:10

Mariés au premier regard Saison 8 - Épisode 14



Cette saison encore, plusieurs célibataires ont cherché l'amour grâce à la science. Presque tous se sont dit "oui" le jour de leur rencontre et de leur mariage, à Gibraltar, avant de s'envoler en lune de miel. Mais les histoires d'amour des candidats ont-elles continué après six semaines d'aventure ? Cet ultime épisode est l'occasion de prendre des nouvelles de Clémence, quittée devant l'autel par Romain, de Laurie et Jean-Nicolas, d'Alice et Florian, ainsi que d'Ophélie et Loïc. Ces quatre derniers révèlent s'ils sont toujours mariés depuis leur bilan.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2785

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



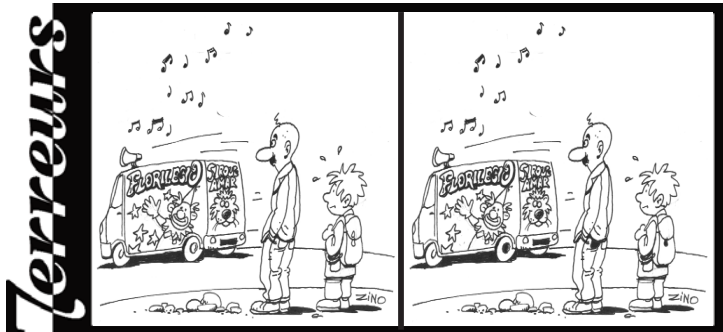
«Lorsqu'une porte du bonheur se ferme, une autre s'ouvre ; mais parfois on observe si longtemps celle qui est fermée qu'on ne voit pas celle qui vient de s'ouvrir à nous.»

Helen Keller

Mots croisés n°2785

- 1 - Etalon
 - 2 - Réduirait en purée
 - 3 - Silencieux - Onctueuse
 - 4 - Réactionnaire extrémiste - Contractés
 - 5 - Cours turinois - Vieux kolkhose - Désinence verbale
 - 6 - Similaire - Déchet sanguin - Accessoire de caviste
 - 7 - Poufferas - Epoque géologique
 - 8 - Très léger - Patronyme
 - 9 - Canal de salin - Consortium
 - 10 - Borné - Exercice de piété
- A - Rentraîs en possession
 - B - Courant politique
 - C - Atropa - Blocage
 - D - Il hâlait le fellah - Rouspétait
 - E - Prix de film - Voie lactée
 - F - Pl final - Pronom familial - Eclose
 - G - Organe de vessie - Début de fleuve
 - H - Lézard toujours dans le ton
 - I - Bien à toi - Vida la barque
 - J - Bureau de tabellion - Agitation
 - K - Couteau de vieux bandit - Sujet médisant
 - L - Passages urbains - Hurler comme un tigre

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1484

échange simultané bouleversements	début unités d'intensité	portion type d'école en plein air	révères île de Charente	repère de capitaine affamé biblique	auteur de braiment chevronné	balafre matière explosive
tendre- ment sel de conteur			dieu du foyer gros sau- risson		posses- sif nivelée	
arides théories de schisme			distrac- tion collera		bruit de caisse bien poncé	petite planche
démon- stratif stocks d' armes		riches décors posséda		sujet peu important vin d' Espagne	énoncé- rai	
				s'inter- rompt levier		
virtuel	premier en compte zinzins		distança mazouts		échappa- toire	droiture
			longue épée cois			
mot qui permet de rêver large		quêtes solitaires rongée			qibeciére jeter (se)	indica- tion de matière virtuose
						durée de règne
bicy- clette	météore ravageur épargne		monopo- lise nouveau			
		effigie de pierre tenue de chevalier			fin de verbe ôtera les poils	
cassa- mesure- ra avec soin			moiteur abon- dante sévère		saison de canicule agrandir	
			nouvelle tendan- cieuse	enfin satisfait		gaines
instru- ment de chasseur	influence grogna				espace sidéral trou de cuir	
		vase de cendres matière collante			biscuit plat forme de désert	
filet de canard agglomé- ration				couleur d'aurora pascal réduit		brésilien pas très rapide
			passerai sur le billard			
HPO en cornue		dépas- sais la réalité				

Solution

Sudoku n°2785

8	4	3	9	7	6	1	5	2	8	7	1	2	9	6	3	5	4
1	2	9	3	5	4	7	8	6	6	5	4	3	1	7	9	2	8
7	5	6	2	1	8	4	9	3	3	9	2	8	4	5	1	7	6
9	8	4	6	3	7	2	6	1	7	4	8	6	2	1	5	9	3
5	3	1	4	6	2	8	7	9	2	6	3	9	5	8	7	4	1
6	7	2	8	9	1	3	4	5	6	1	9	4	7	3	8	6	2
4	9	5	7	2	3	6	1	8	2	5	9	4	3	7	1	6	9
3	6	7	1	8	9	5	2	4	3	1	7	9	8	6	5	3	2
2	1	8	6	4	5	9	3	7	8	4	6	1	2	5	7	8	4
					1	5	6	4	9	3	2	7	8				
					7	8	2	5	6	1	3	4	9				
					4	9	3	7	2	8	6	5	1				
5	8	1	4	6	2	3	7	9	6	8	2	5	1	4	3	8	9
6	3	2	7	5	9	8	4	1	9	3	5	7	6	2	5	4	1
7	9	4	1	8	3	2	6	5	1	7	4	8	9	3	6	2	7
4	1	5	8	9	6	7	2	3	1	5	6	4	3	7	9	5	6
9	6	3	2	4	7	1	5	8	2	5	6	8	1	3	9	4	7
2	7	8	3	1	5	6	9	4	1	8	9	2	7	4	3	6	5
3	4	7	9	2	8	5	1	6	9	2	1	4	3	5	7	8	6
8	5	9	6	7	1	4	3	2	6	4	5	7	9	8	2	1	3
1	2	8	5	3	4	9	8	7	3	7	8	1	6	2	5	9	4

Mots Croisés n°2785

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	E	P	R	O	D	U	C	T	E	U	R
2	E	C	R	A	S	E	R	A	I	T	U	
3	C	O	I		C	R	E	M	E	U	S	E
4	U	L	T	R	A		T	E	N	D	U	S
5	P	O		A	R	T	E	L	E	R		
6	E	G	A	L	U	R	E	E		I	F	
7	R	I	R	A	S		E	O	C	E	N	E
8	A	E	R	I	E	N		N	O	M	U	
9	I	E	T	I	E	R		P	O	O	L	
10	S	O	T		N	E	U	V	A	I	N	E

Grille géante n°1485

.	C	.	A	.	P	.	A	.	A	.	E	.	A	.	A	.	T	.	E
.	C	.	H	.	A	.	M	.	B	.	A	.	M	.	B	.	A	.	M
.	E	.	S	.	E	.	P	.	A	.	R	.	E	.	L	.	A	.	R
.	H	.	E	.	R	.	E	.	S	.	S	.	I	.	E	.	S	.	D
.	A	.	R	.	C	.	S	.	O	.	N	.	A	.	U	.	S	.	A
.	A	.	O	.	E	.	S	.	E	.	S	.	E	.	R	.	A	.	S
.	G	.	E	.	N	.	F	.	U	.	M	.	E	.	S	.	E	.	R
.	G	.	E	.	N	.	G	.	L	.	O	.	E	.	L	.	E	.	S
.	V	.	E	.	L	.	O	.	R	.	E	.	L	.	E	.	S	.	T
.	D	.	O	.	C	.	E	.	S	.	T	.	A	.	T	.	E	.	E
.	C	.	C	.	O	.	R	.	E	.	A	.	S	.	T	.	E	.	E
.	V	.	I	.	E	.	A	.	L	.	L	.	E	.	X	.	A	.	G

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (DAMES-QUARTS DE FINALE)

Le CF Boumerdes et le MC Alger qualifiés au dernier carré

Le CF Boumerdes (tenant) et le MC Alger se sont qualifiés en demi-finales de la Coupe d'Algérie 2024, seniors dames, en s'imposant respectivement devant le HBC El Biar (25-24) et le NRF Constantine (28-19), en quarts de finale disputés samedi.

Le CFB et le MCA rejoignent ainsi le TS Sétif et l'IC Ouargla directement qualifiés au dernier carré après les forfaits de l'OS El Oued et l'AU Annaba.

Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2024, seniors dames, disputés samedi :

MC Alger - NRF Constantine 28-19
HBC El Biar - CF Boumerdes 24-25.

**HANDBALL - MONDIAL FÉMININ U20 (GR. E - 3E J)
Défaite de l'Algérie face à la Chine (09-33)**

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée face à son homologue chinoise sur le score de 09 à 33 (mi-temps : 05-19), en match comptant pour la troisième et dernière journée du groupe E du Mondial 2024 de la catégorie, disputé samedi à Skopje en Macédoine du Nord.

C'est la troisième défaite de rang des Algériennes dans le tournoi, après celles concédées face à la République tchèque (17-23) et la Suède (13-38). Suite à ce nouveau revers, la sélection algérienne qui termine à la dernière place du groupe E, sera reversée en Coupe du président. La deuxième rencontre de la poule E oppose la République tchèque à la Suède à partir de (17h00, heures algériennes). Cette 24e édition du Mondial féminin U20 regroupe 32 sélections nationales réparties en huit groupes. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront au Tour principal, alors que les autres équipes disputeront la Coupe du président. Lors de la dernière édition disputée en 2022 en Slovénie, la Norvège a remporté la trophée contre la Hongrie (31-29).

Victoire de la Suède devant la République tchèque (28-24)

La Suède s'est imposée devant la République tchèque sur le score de 28 à 24 (mi-temps : 17-14), en match comptant pour la troisième et dernière journée du groupe E du Mondial féminin de handball des moins de 20 ans (U20), disputé samedi à Skopje en Macédoine du Nord.

Dans la première rencontre de la poule E, l'Algérie s'est inclinée face à la Chine (09-33).

À l'issue des matchs de la troisième et dernière journée, la Suède (6 pts) termine en tête du groupe E, devant la Chine (4 pts) et la République tchèque (2 pts), alors que l'Algérie et quatrième avec zéro point. Cette 24e édition du Mondial féminin U20 regroupe 32 sélections nationales réparties en huit groupes. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront au Tour principal, alors que les autres équipes disputeront la Coupe du président. Lors de la dernière édition disputée en 2022 en Slovénie, la Norvège a remporté la trophée contre la Hongrie (31-29).

Point du groupe E :

3e journée :
Algérie - Chine 09-33
Suède - République tchèque 28-24

Classement :	Pts	J
1. Suède	6	3 qualifiée au tour principal
2. Chine	4	3 qualifiée au tour principal
3. Rép. tchèque	2	3 reversée en coupe du président
4. Algérie	0	3 reversée en coupe du président

Déjà jouées / 1ere journée :
Algérie - République tchèque 17-23
Suède - Chine 38-24

2e journée :
Suède - Algérie 38-13
République tchèque - Chine 26-27.

HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS (PLAY-OFF - 7E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le M Bordj Bou Arreridj sacré pour la première fois de son histoire

Le M Bordj Bou Arreridj a été sacré champion d'Algérie de handball 2024, à l'issue de la septième et dernière journée des play-off de l'Excellence messieurs, disputée samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger.



Sacrée pour la première fois de son histoire, la formation de M Bordj Bou Arreridj (13 pts) termine en tête du classement des Play-off avec un bilan de six victoires et un nul, devant l'O. El Oued et la JSE Skikda avec (11 points). Les handballeurs du MBBA

succèdent au palmarès de la compétition à l'ES Ain Touta, double détenteur du trophée en 2022 et 2023.

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la septième et dernière journée des play-off du Championnat d'Algérie de

handball, Excellence messieurs, disputés samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

7e et dernière journée :

JSE Skikda - ES Ain Touta 28-27
MC Oued Tlélat - O. El-Oued 24-26
M Bordj Bou Arreridj - CRB Mila 47-16

Classement :	Pts	J
1. M Bordj Bou Arreridj	13	7
2. O. El-Oued	11	7
-- JSE Skikda	11	7
4. ES Ain Touta	8	7
5. CR Bordj Bou Arreridj	4	6
-- HBC El-Biar	4	6
7. MC Oued Tlélat	2	7
8. CRB Mila	1	7

Déjà jouées / Vendredi (6e journée) :

O. El-Oued - JSE Skikda 21-21
ES Ain Touta - M Bordj Bou Arreridj 24-25
HBC El-Biar - MC Oued Tlélat 33-28
CRB Mila - CR Bordj Bou Arreridj 26-38.

Le palmarès après le sacre du M Bordj Bou Arreridj

Palmarès du Championnat d'Algérie de handball, après le sacre du M Bordj Bou Arreridj à l'issue du troisième et dernier tournoi des play-off de l'Excellence messieurs, disputés vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

1963: SEPS Oran
1964: SEPS Oran
1965: MC Saïda
1966: JSM Skikda
1967: MC Saïda
1968: USM Annaba
1969: CR Belcourt
1970: CSS Alger
1971: CSS Kouba
1972: NAR Alger
1973: NADIT
1974: NADIT
1975: NADIT
1976: CS DNC Alger
1977: CS DNC Alger
1978: NADIT
1979: DNC Alger
1980: DNC Alger
1981: NADIT
1982: MC Alger
1983: MC Oran

1984: MC Alger
1985: NADIT
1986: ERC Alger
1987: MC Alger
1988: MC Alger
1989: MC Alger
1990: MC Alger
1991: MC Alger
1992: MC Alger
1993: MC Oran
1994: MC Alger
1995: MC Alger
1996: ERC Alger
1997: MC Alger
1998: MC Alger
1999: MC Alger
2000: MC Alger
2001: MC Alger
2002: MC Alger
2003: MC Alger
2004: US Biskra

2005: MC Alger
2006: MC Alger
2007: MC Alger
2008: MC Alger
2009: GS Pétroliers
2010: GS Pétroliers
2011: GS Pétroliers
2012: non joué
2013: GS Pétroliers
2014: GS Pétroliers
2015: JSE Skikda
2016: GS Pétroliers
2017: GS Pétroliers
2018: GS Pétroliers
2019: CRB Bou Arreridj
2020: non joué
2021: non joué
2022: ES Ain Touta
2023: ES Ain Touta
2024: M Bordj Bou Arreridj.

**CYCLISME - COURSE RÉGIONALE DES JEUNES
Illustration des jeunes coureurs des clubs Kounouz Bahia Oran et Amel d'El Malah à Ain Témouchent**

Les jeunes coureurs des clubs Kounouz Bahia d'Oran et Amel d'El Malah d'Ain Témouchent se sont distingués lors de la course cycliste régionale minimes cadets filles et garçons, disputée samedi dans la commune de Hammam Bouhadjar (Ain Témouchent).

Chez les cadets qui ont concouru sur une distance de 54 kilomètres, la victoire est revenue au coureur Selam Mohamed Amine de l'Amel d'El Malah, qui a dominé l'épreuve devant Cherif Haïtem du club Affak Hammam Bouhadjar et Bouhadjar

Sid Ahmed de Hammam Bouhadjar. La course des cadettes sur une distance de 50 kilomètres a été remportée par Nourhane Bechelaïghem du club Kounouz Bahia d'Oran devant Haddad Inès de la protection civile de Saïda et Hamou Sirine de Kounouz Bahia d'Oran.

Chez les minimes, qui ont parcouru la distance 38 kms, la première place est revenue à Moufak Walid de la formation Kounouz Bahia Oran suivi par Abdelaziz Benkerma du club affak Hammam Bouhadjar et Bouyakkour Zzeddine du Amel

d'El Malah. En minimes filles qui ont parcouru la distance de 30 kilomètres, la victoire est revenue à la sociétaire du club de la protection civile de Saïda, Nourhane Baraket, devant Douâa Harchaoui du club Amel El Malah. Organisée par la ligue de cyclisme d'Ain Témouchent en collaboration avec la fédération Algérienne de cyclisme, cette compétition a enregistré la participation de plus de 70 jeunes coureurs minimes cadets représentant six ligues de wilayas de l'Ouest de pays. Elle a été qualifiée d'un bon

niveau technique par les organisateurs. À l'issue de cette phase régionale, les quinze premiers de chaque catégorie se sont qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie minimes et cadets, prévue le 13 juillet prochain à Jijel. La clôture de cet événement sportif a été marquée par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence de représentants de la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Ain Témouchent, ainsi que d'anciens cyclistes de la région.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2024 (2E JOURNÉE)

Trois médailles dont 2 en or pour l'Algérie

La sélection algérienne d'athlétisme seniors (messieurs et dames) a remporté trois médailles (2 or et 1 en argent) lors de la deuxième journée des championnats d'Afrique (seniors) qui se déroulent à Douala au Cameroun (21-26 juin).



La première médaille d'or du rendez-vous africain a été l'œuvre de Zahra Tatar après avoir terminé

en tête du concours du lancer du marteau féminin.

De son côté, le décathlonien Larbi Bourrada (36

ans) a remporté la médaille d'or du concours, soit le sixième titre de champion d'Afrique après

ceux d'Addis-Abeba (2008/7574 pts), Nairobi (2010/8148 pts), Marrakech (2014/8311 pts), Nigeria (2018/8099 pts) et Saint-Pierre à Maurice (2022/7776 pts).

Dans le même concours, son coéquipier Chérif Boudoumi a pris la médaille d'argent, au moment où leur compatriote Abdennour Bendjemaâ s'est vu précocement éliminé dans le 400 mètres, après avoir terminé 7e de sa série, avec un chrono de 46 secondes et 61 centièmes.

Cette deuxième journée de compétition a vu également la qualification de Louaï Lamraoui en finale du saut en longueur masculin, après avoir réussi un bond à 7 mètres et 34 centimètres pendant les séries.

L'Algérie participe à cette 23e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames).

L'Algérienne Zahra Tatar en or au lancer du marteau

L'athlète du CR Belouizdad Zahra Tatar a offert à l'Algérie sa première médaille d'or aux championnats d'Afrique (seniors) actuellement en cours à Douala (Cameroun), après avoir terminé en tête du concours du lancer du marteau féminin.

Cette deuxième journée de compétition a vu également la qualification de Louaï Lamraoui en finale du saut en longueur masculin, après avoir réussi un bond à 7 mètres et 34 centimètres pendant les séries.

De leur côté, les décathloniens Chérif Boudoumi et Larbi Bourrada ont occupé respectivement les deuxième et quatrième places dans le classement provisoire de ce concours, au moment où leur compatriote Abdennour Bendjemaâ s'est vu précocement éliminé dans le 400 mètres, après avoir terminé quatrième de sa série, avec un chrono de 46 secondes et 74 centièmes.

L'Algérie participe à cette 23e édition des championnats d'Afrique seniors d'athlétisme (21-26 juin) avec un total de 20 athlètes (15 messieurs et 5 dames).



Initialement, le nombre devait être de 21 représentants, mais le triple sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki a décidé de se retirer au tout dernier moment, et se préserver pour les Jeux Olympiques de Paris-2024.

Ce qui était également le cas pour les demi-fondistes Djamel Sedjati, Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned, ayant préféré éviter tout risque de blessure à désormais quelques semaines du coup d'envoi de ces JO.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNAT NATIONAL OPEN

L'édition 2024 du 27 au 30 juin, au stade du 5-Juillet (Fédération)



L'édition 2024 du Championnat National Open d'Athlétisme se déroulera du 27 au 30 juin au SATO du stade du 5-Juillet, a appris l'APS samedi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

Plusieurs épreuves de course, de

saut et de lancer sont inscrites au programme de cette compétition, organisée par la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA), sous l'égide de la FAA.

La compétition est ouverte essentiellement aux seniors et aux moins de 20 ans (messieurs et dames), car outre ces

deux catégories d'âge, seuls les moins de 18 ans auront le droit de participer, suivant des conditions prédéfinies.

"La remise des dossiers se fera le 27 juin, entre 14h00 et 20h00, au SATO du stade du 5-Juillet, alors que le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au mardi 25 juin, à 23h59", ont encore précisé les organisateurs dans un bref communiqué.

La compétition est dédiée à la mémoire de Tayeb Meghazi Chaâ, ancien athlète du Mouloudia d'Alger (1924-2010), spécialisé dans le demi-fond (400m et 800m). Il était resté fameux dans les annales du sport national pour son militantisme, notamment pendant la Guerre de Libération (1954-1962).



BASKET - SUPER-DIVISION (PLAY-OFF)

Le WO Boufarik et le TRA Draria en finale du championnat

Le WO Boufarik et le TRA Draria, qui ont pris les deux premières places du tournoi "play-off" du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), disputé vendredi et samedi à Boufarik, disputeront la finale de la saison 2023-2024.

Le WOB qui a totalisé 10 points en remportant tous ses matches (5) affrontera le TRAD classé second avec 8 points, en compagnie du NB Staouéli et du MC Alger, et qualifié grâce à son meilleur goal-avérage particulier.

La finale "aller" aura lieu samedi 29 juin à Boufarik, alors que la manche retour est programmée le mardi 2 juillet sur le terrain du TRAD.

La belle éventuelle se déroulerait sur terrain neutre, le samedi 6 juillet à Rouiba.

Le nouveau champion d'Algérie, succèdera au palmarès de l'épreuve à l'USM Alger.

Résultats de la 5e et dernière journée :

NB Staouéli - NA Hussein-Dey 101-69
USM Alger - TRA Draria 75-85 (après prolongation)
MC Alger - WO Boufarik 69-71

Classement :	Pts	J
1. WO Boufarik qualifié en finale	10	5
2. TRA Draria qualifié en finale	8	5 (+1)

--. NB Staouéli	8	5 (0)
--. MC Alger	8	5 (-1)
5. USM Alger	6	5
6. NA Hussein-Dey	5	5

Déjà jouées / Jeudi (3e journée) :

NB Staouéli - TRA Draria 81-80
MC Alger - USM Alger 77-70
WO Boufarik - NA Hussein-Dey 89-72

Vendredi / 4e journée :

NA Hussein-Dey - USM Alger 76-80
TRA Draria - MC Alger 61-59
WO Boufarik - NB Staouéli 76-67

NB : les deux premiers au classement à l'issue des deux tournois play-off prévus chez le NB Staouéli (2 journées) et le WO Boufarik (3e journée), se qualifient en finale de la Super-Division, qui se jouera en aller-retour et une belle éventuelle.

LIGUE 1 MOBILIS
(USM ALGER)

Le club donne son accord pour le transfert de Belaïd à Saint-Trond en Belgique (club)

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche avoir donné son accord pour le transfert du défenseur international et capitaine d'équipe, Zinédine Belaïd, au club de Saint-Trond VV (Div.1 belge).

"Le président du Conseil d'administration Athmane Sehbane, en présence du secrétaire général Sid Ali Yahiaoui, du directeur sportif Billel Dziri, et du coordinateur sportif Hamza Koudri, se sont réunis ce dimanche après-midi avec Belaïd pour évoquer son avenir et sa future destination. La direction s'est engagée à ne pas bloquer le joueur et son ambition, d'une manière à préserver l'intérêt du club, tout en lui délivrant sa lettre de sortie pour opter au profit du club belge de Saint-Trond", indique le club algérois dans un communiqué.

Le défenseur central de 25 ans, qui a refusé des offres d'Al-Ahly SC (Egypte) et d'un club saoudien, préfère ainsi embrasser une carrière professionnelle en Europe en optant pour le club de Saint-Trond VV, 9e au classement de la saison principale 2023-2024.

"L'USMA remercie l'ensemble des clubs qui ont convoité le capitaine de l'équipe, et lui souhaite beaucoup de succès dans la suite de sa carrière", ajoute la même source.

Ayant rejoint l'USMA en 2020, en provenance du NA Hussein-Dey, Belaïd a contribué à la Coupe de la Confédération africaine, remportée par les "Rouge et Noir" la saison dernière pour la première fois de son histoire, aux dépens des Tanzaniens des Young Africans (aller : 1-2, retour : 1-1).

En septembre 2023, Belaïd avait remporté avec l'USMA la Supercoupe d'Afrique des clubs, après la victoire face aux Egyptiens d'Al-Ahly (1-0), au stade d'Al-Taïf (Arabie saoudite).

L'enfant de Thénia (Boumerdès) a été convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale Vladimir Petkovic, pour les deux derniers matchs disputés à domicile face à la Guinée (1-2), et en déplacement devant l'Ouganda (2-1), comptant respectivement pour la 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe du monde 2026.

Mustapha Larouci
nouveau secrétaire de
l'équipe première (club)

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche la nomination de Mustapha Larouci en tant que nouveau secrétaire de l'équipe première, chargé de la gestion administrative, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Mustapha Larouci avait déjà occupé ce poste par le passé, avant de quitter l'USMA pour rejoindre le CR Belouizdad. Il entamera ses fonctions demain lundi, précise la même source.

L'USMA a fait l'objet d'un changement radical au niveau de son staff dirigeant, avec la nomination samedi d'Athmane Sehbane à la tête du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/USMA, en remplacement de Kamel Hassena, démissionnaire, alors que Billel Dziri a été désigné directeur sportif.

"Le président du CA s'attèle à la restructuration de l'administration, et la renforcer par des compétences enfants du club, pour réaliser les objectifs assignés, fixés lors de la réunion du Conseil d'administration tenue samedi", souligne le communiqué.

Après, le club algérois a désigné Sid Ali Yahiaoui en tant que nouveau secrétaire général. Il s'agit d'un retour à la maison pour Yahiaoui, qui avait déjà occupé ce poste par le passé au sein du club algérois en 2021. L'ancien milieu de terrain de l'équipe Hamza Koudri, a été quant à lui, désigné comme coordinateur sportif.

L'USMA a bouclé la saison 2023-2024 à la quatrième place avec 49 points, loin derrière le champion le MC Alger (65 pts), sacré pour la 8e fois de son histoire.

Les "Rouge et Noir" représenteront l'Algérie à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF en compagnie du CS Constantine.

APS

TRANSFERT

Après Brighton, l'Olympique de Marseille à l'affût pour l'Algérien Mohamed Amoura

Après Brighton, Premier League qui le veut dans son effectif, l'Olympique de Marseille, Ligue 1 du championnat de France, aurait relancé la piste de l'international algérien, Mohamed Amine Amoura, dans le but de l'engager durant le mercato estival en prévision de la saison prochaine, rapporte La MinuteOM.

Vainqueur de la Coupe de Belgique et vice-champion national 2024, Amoura (24 ans) a été l'auteur d'une grande saison en D1 belge avec l'Union Saint-Gilloise (23 buts, 8 passes décisives en 48 matchs toutes compétitions), et serait toujours dans les bons papiers des recruteurs phocéens.

En quête d'au moins un feu follet offensif avec les départs possibles d'Iliman Ndiaye (Everton) ou encore Ismaïla Sarr (Villarreal), l'OM s'est en effet mis en recherche active d'un joueur de couloir dans le secteur offensif. Si la piste Jesper Lindstrom (Naples) est suivie, Marseille a activé ses antennes partout en Europe.

SCO ANGERS -
FRANCE
L'Algérie
Himad
Abdelli
convoité par
Lecce (Italie)

L'international algérien Himad Abdelli, sociétaire du SCO Angers, Ligue 2 du championnat de France de football, serait sur les tablettes de Lecce, Série A italienne qui est en pole position sur son dossier et veut se renforcer pour la saison prochaine, rapporte dimanche la presse française.

Aute d'une saison pleine avec son club le SCO Angers (35 matchs, 9 buts et 2 passes décisives), le milieu de terrain algérien (24 ans) est devenu un joueur très convoité, puisque même l'AS Saint-Etienne aurait engagé des discussions avec lui, a indiqué Le Courrier, ajoutant néanmoins que le club Maine-et-Loire n'est pas vendeur pour cet été, surtout chez un potentiel concurrent en Ligue 1 qu'Angers a retrouvé, une saison après l'avoir quitté.

Lecce a terminé la saison écoulée à la 14e place avec 38 points, loin derrière le champion d'Italie, l'Inter 94 pts, dans un championnat composé de 20 clubs.

Himad Abdelli (24 ans) avait honoré sa première sélection avec l'Algérie le 30 mai 2023, convoqué par l'ex-sélectionneur Djamel Belmadi pour affronter l'Ouganda et la Tunisie. Il a à son actif trois matchs officiels (dont deux amicaux validés par la FIFA).



Selon la même source, pour Mohamed Amoura - dont le nom avait aussi circulé à l'OL, Arsenal, Wolverhampton ou encore à Liverpool, la bataille s'annonce cependant très compliquée surtout que le club bruxellois n'entend pas brader ses trois années de contrat restantes (2027).

Valorisé à 16 millions d'euros par le site Transfermarkt, l'international algérien (27 sélections, 6 buts) n'est pas un inconnu pour Roberto De Zerbi, qui avait coché son nom sur ses tablettes lorsqu'il dirigeait Brighton (Premier League) qui souhaite le faire venir. L'OM n'est

pas seul à vouloir enrôler l'international algérien, puisque Brighton, qui a bouclé la saison 2023-2024 à une honorable 11e place en Premier League, souhaiterait aussi l'attirer dans ses filets afin de renforcer son avant-garde. En à peine trois ans, Amoura passerait de la Ligue 1 algérienne à la Premier League, récompensant ainsi sa persévérance lui qui a gravi toutes les marches, de la sélection A algérienne jusqu'à l'Europe.

D'ailleurs, l'Union Saint-Gilloise et Brighton possèdent le même propriétaire, Tony Bloom, mais cette donnée ne joue

pas en faveur du transfert d'Amoura entre les deux équipes, puisque l'UEFA avait décidé, la saison dernière que les prêts ou transferts des joueurs entre les deux clubs ne seront plus autorisés jusqu'en septembre 2024, pour éviter tout conflit d'intérêt. Les clubs ne sont pas non plus autorisés à conclure des partenariats commerciaux, ni à utiliser une base de données commune de scouting ou de joueurs".

Et comme le mercato fermera ses portes le 30 août en Premier League, cette contrainte risque clairement de poser problème. Et même au cas où une manœuvre est trouvée pour la contourner, Amoura ne pourra pas jouer avec Brighton avant début septembre. Quatre journées de Premier League se seront déjà disputées et il ne pourrait pas non plus faire la pré-saison avec le club anglais, ce qui représente clairement un désavantage pour s'intégrer.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR
DAÏRA DE KENADSA
COMMUNE DE KENADSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositifs de l'article 65 et 82 décret présidentiel n°15-247 du 2 du el Hidjra 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Kénadsa informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert public au journal DK NEWS en date du 25/05/2024 concernant :

Lot 01 : AMENAGEMENT URBAIN A HAY ELNADR 01 TRANCHE
Lot 02 : AMENAGEMENT URBAIN A HAY AUTO CONSTRUCTION,
HAY IBN BADIS

Lot 03 : AMENAGEMENT D'UNE PLACETTE A HAY ELMOSTAKBEL (400 logts)

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière.

Le marché est attribué à titre provisoire à :

N° lot	Entreprise	Nif	Montant	Délai	Observation
LOT 01	EURL SERADJ BAT SUD	002408094335761	20764.500.00 DA	02 mois	Offre moins disant qualifie
LOT 03	Entreprise travaux bâtiment T.C.E *CHEMIANI HOUCINE*	181080100079104	5258.160.00 DA	03 mois	Offre moins disant qualifie

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de l'avis d'offre, peut introduire un recours dans **dix (10) jours** à compter de la date de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard de **trois (03) jours** à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire du marché.

BRIGHTON GROSS VEUT REJOINdre DORTMUND

Le milieu de terrain Pascal Groß (33 ans, 36 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) a de grandes chances de rejoindre le Borussia Dortmund cet été. Selon Sky Sport Germany, le finaliste de la dernière Ligue des Champions est proche d'un accord total avec le joueur de Brighton autour d'un contrat de trois ans. Le BVB va démarrer très rapidement les négociations avec le club anglais et pourrait déboursier entre 7 et 11 millions d'euros pour racheter la dernière année de contrat de l'international allemand.

BELGIQUE

LUKAKU, LA MALÉDICTION

Décidément maudit, Romelu Lukaku (31 ans, 116 sélections et 85 buts). Lors de la victoire de la Belgique face à la Roumanie (2-0) ce samedi, l'attaquant des Diables Rouges a vu la VAR lui refuser un but pour hors-jeu. La troisième fois pour le joueur de Chelsea dans cet Euro, après ses deux fausses joies contre la Slovaquie (0-1). Et même la quatrième fois dans son histoire avec la compétition européenne, lui qui avait déjà été dégoûté par l'arbitrage vidéo en 2021 contre la Finlande (2-0).

Comme le souligne Stats Foot, 14 buts ont été refusés par la VAR à l'Euro depuis l'instauration de l'outil en 2017. Dont quatre pour "Big Rom", donc.

BAYERN KIMMICH NE DEVRAIT PAS PROLONGER

Joshua Kimmich (29 ans, 28 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) ne jouera peut-être plus très longtemps au Bayern Munich. Selon les informations de Sky Sport Germany, une séparation cet été ou dans un an est désormais un scénario très probable. En effet, l'international allemand a peu de chances de prolonger son contrat au-delà de juin 2025. Néanmoins, le joueur est prêt à jouer encore une saison en Bavière avant de partir libre l'été prochain. De son côté, le

Bayern n'est pas opposé à une vente dès ce mercato estival pour récupérer une indemnité de transfert. Toujours d'après la même source, seuls cinq clubs sont encore en lice pour récupérer l'Allemand : Manchester City, Liverpool, Arsenal, le Real Madrid et le FC Barcelone.

PORTUGAL ENCORE UN RECORD À L'EURO POUR CR7

Où s'arrêtera-t-il ? Déjà meilleur buteur de l'histoire de l'Euro avec 14 réalisations, Cristiano Ronaldo (39 ans, 209 sélections et 130 buts) est également devenu, à l'occasion de la victoire du Portugal face à la Turquie (3-0) ce samedi, le meilleur passeur de l'histoire de la compétition avec désormais sept caviars pour ses coéquipiers, lui qui a servi Bruno Fernandes sur le dernier but portugais. Il devance l'ancien milieu offensif tchèque Karel Poborský, auteur de six passes décisives, selon les chiffres de Stats Foot.

MARTINEZ ENCENSE LE VÉTÉRAN PEPE

Toujours aussi performant. Malgré son âge, Pepe (41 ans, 139 sélections et 8 buts) a réalisé une nouvelle prestation XXL à l'occasion de la victoire du Portugal face à la Turquie (3-0) ce samedi, dans le cadre de la 2e journée du groupe F de l'Euro. Un véritable exemple pour la jeune génération, comme l'a souligné son sélectionneur Roberto Martinez. "Une personne neutre qui le verrait jouer ne croirait pas qu'il a 41 ans, s'est amusé le technicien espagnol en conférence de presse. C'est un exemple pour tout le football portugais. Il est professionnel 24 heures sur 24. Il s'entraîne bien, il dort bien. Son objectif est de jouer une année de plus, puis une autre. Il a l'amour du jeu, et aussi une incroyable génétique. Ça, ça ne s'achète pas."

INTER CALHANOGLU A DISCUTÉ AVEC LE BAYERN

Hakan Calhanoglu (30 ans, 32 matchs et 13 buts en Serie A cette saison) va-t-il rester en Allemagne après l'Euro 2024 ? Selon La Gazzetta dello Sport, l'international turc figure sur les tablettes du Bayern Munich. Son agent aurait déjà rencontré les dirigeants bavarois à deux reprises pour discuter d'un transfert.

En Italie, l'Inter Milan se montrerait très agacée face à l'attitude de son joueur qui, en écoutant la proposition du Rekordmeister, ne ferme pas la porte à un départ cet été. Le champion d'Italie est prêt à discuter d'un transfert, mais pas à n'importe quel prix : ce sera 70 millions d'euros minimum. Un montant énorme qui pourrait bien refroidir les ardeurs du Bayern.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouer

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres (communiqué)

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés se rapportant à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif à la protection des personnes à besoins spécifiques et à des exposés, notamment sur le projet d'interconnexion des réseaux électriques du nord et du sud du pays, la campagne moisson-battage de la saison 2024, le suivi de la réalisation de centres de stockage des céréales et les mesures prises pour la modernisation des systèmes de paiement électronique et mobile", lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.



DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

M. Attaf : les conseils d'affaires, l'un des principaux mécanismes

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, dimanche à Alger, que les conseils d'affaires constituaient l'un des principaux mécanismes de la diplomatie économique en ce qu'ils "balisent la voie à l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques en matière de commerce et d'investissement".

Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un séminaire sur "Le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique", qu'il a présidée avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, M. Attaf a estimé que l'organisation de cette importante rencontre "arrive à point nommé", car, a-t-il dit, "notre pays connaît actuellement un essor économique aux objectifs clairs et aux résultats notables". Selon M. Attaf, cet essor est "le fruit des réformes initiées par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, et de la mise en œuvre de son programme économique ambitieux et prometteur dans le cadre d'une approche solide visant à construire une économie nationale forte et diversifiée qui mise sur ses capacités nationales et réduit la dépendance excessive aux hydrocarbures". Il s'est félicité des résultats positifs obtenus, "confirmés, a-t-il dit, par tous les indicateurs économiques nationaux : un taux de croissance de 4,2%, un PIB de 260 milliards USD, des réserves de change dépassant les 70 milliards USD et des exportations hors hydrocarbures qui devraient bientôt dépasser le seuil des 10 milliards USD".

Pour préserver ces précieux acquis, "il nous appartient aujourd'hui de poursuivre le travail mené selon l'approche posée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a dit le ministre, ajoutant que "ces acquis nous encouragent à redoubler d'efforts pour appuyer la dyna-

mique de l'économie nationale et assurer sa pérennité". "Notre rencontre aujourd'hui est importante en ce qu'elle met en lumière le rôle dévolu à l'un des principaux mécanismes de la diplomatie économique, à savoir les conseils d'affaires créés avec plusieurs pays frères, amis et partenaires", a expliqué M. Attaf.

Et de souligner que "ce mécanisme, qui s'ajoute aux mécanismes encadrant les relations économiques entre les pays, a fait ses preuves en tant qu'espace favorisant les interactions entre les opérateurs économiques et balisant la voie à l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques en matière de commerce et d'investissement". "L'Algérie a été parmi les premiers pays aux niveaux continental et international à mettre en place de tels mécanismes, et ce dès les années 1990", a-t-il rappelé, précisant que "l'Algérie a créé, à ce jour, plus de 40 conseils d'affaires avec des pays arabes, afri-

cains, européens, asiatiques et des deux Amériques". Selon lui, "le moment est venu de faire une première évaluation de ces mécanismes afin d'en mesurer l'impact positif et d'identifier les moyens à même de les optimiser". M. Attaf a conclu son propos en réaffirmant "le plein engagement du ministère des Affaires étrangères à faire aboutir ces efforts communs visant à promouvoir la performance de la diplomatie économique de notre pays", se félicitant de la signature d'une convention de coopération entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) dans le domaine de la formation. Cette convention est "un pas important vers le renforcement de la coordination et l'amélioration de notre performance collective, au service d'un seul et même objectif : le développement de notre économie nationale", a soutenu le ministre.

ALGÉRIE - ONU

Le président de la République reçoit le Directeur général de l'ONUDI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Gerd Muller.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun.

COOPÉRATION

Signature d'une convention entre l'IDRI et la CACI

Une convention-cadre de coopération a été signée, dimanche à Alger, entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en vue de renforcer les connaissances des opérateurs économiques en matière de politique extérieure du pays afin qu'ils puissent contribuer efficacement au développement de la diplomatie économique.

Le document a été signé par le Directeur général de la CACI, Hocine Zaoui, et la Directrice générale de l'IDRI, Fatima Remili, sous l'égide du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en marge du séminaire sur "Le rôle des conseils d'affaires dans la dynamisation de la diplomatie économique", organisé par le ministère du Commerce, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères.

M. Attaf s'est félicité de la signature de cette convention, qu'il a qualifiée de "pas important vers le renforcement de la coordination et l'amélioration de notre performance collective, au service d'un seul et même objectif : le développement de notre économie nationale".

M. Zitouni a souligné, de son côté, que cette convention visait à "renforcer les connaissances des opérateurs économiques en matière de politique extérieure au service de la diplomatie économique".

Le séminaire a été ouvert sous la présidence de MM. Zitouni et Attaf, en présence du Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabéa Kharfi, ainsi que de représentants d'organisations professionnelles.

ALGÉRIE - INDONÉSIE

Le président de la Cour constitutionnelle reçoit une délégation de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a reçu, dimanche, une délégation de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie en visite de travail en Algérie.

Cette visite de deux jours vise à examiner les moyens de coopération entre les Cours constitutionnelles algérienne et indonésienne et à discuter de leur participation à la Conférence des juridictions constitutionnelles des pays musulmans, indique un communiqué de la Cour constitutionnelle. La visite vise également à "préparer la tenue de la 2e Conférence dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Association des Cours constitutionnelles et des institutions équivalentes d'Asie et la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines" et à "intensifier la coopération au service de la suprématie de la Constitution", ajoute la même source. La rencontre, à laquelle ont pris part des membres et cadres de la Cour

constitutionnelle, a été l'occasion de "passer en revue les moyens de renforcer la coopération institutionnelle, d'échanger les expertises et d'identifier les meilleures pratiques en matière de justice et de droit

constitutionnels dans le cadre de la concrétisation des objectifs du mémorandum d'entente signé entre la Cour constitutionnelle algérienne et son homologue indonésienne, à Jakarta en 2023", conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Enlèvement d'un nourrisson à Ouargla: arrestation de la ravisseuse et de ses acolytes (DGSN)

Les éléments de la brigade de lutte contre les grands crimes, relevant de la sûreté de Ouargla ont arrêté, la semaine dernière, une femme responsable de l'enlèvement d'un nourrisson de sexe féminin au niveau de l'Hôpital "Mère-Enfant" de Ouargla et ses acolytes, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). "La brigade de lutte contre les grands crimes, relevant de la sûreté de Ouargla ont

arrêté, la semaine dernière en peu de temps, la ravisseuse d'un nourrisson de sexe féminin au niveau de l'Hôpital "Mère-Enfant" de Ouargla", précise le communiqué. L'affaire remonte "au signalement par l'Administration de l'Hôpital de l'enlèvement, le 15 juin, d'un nourrisson de sexe féminin dans des circonstances mystérieuses", précise la même source. En plus d'élucider cette affaire, l'enquête a permis "d'identifier et d'arrêter la

mise en cause à son domicile et ses 9 acolytes, dont sa principale complice dans cette opération d'enlèvement" et de "rendre le bébé à ses parents". Les prévenus ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour enlèvement d'un bébé et mise en danger de sa vie et de son intégrité physique, dans le cadre d'un groupe criminel organisé", selon la même source.